

1870 - 1871

EMISSION DU SIEGE DE PARIS

EMISSION DE BORDEAUX

Historique.	20 centimes bleu, type I.
Les communications de Paris vers la province.	20 centimes bleu, type II.
Les communications de la province vers Paris.	20 centimes bleu, type III.
L'émission dite du Siège de Paris.	30 centimes brun.
L'émission dite de Bordeaux.	40 centimes orange.
L'impression par lithographie.	80 centimes rose.
L'impression de l'émission de Bordeaux.	Les communications sous la Commune.
1 centime olive.	Les correspondance avec les territoires occupés.
2 centimes chocolat clair.	Les timbres faux pour tromper la poste.
4 centimes gris.	Les tarifs d'affranchissements.
5 centimes vert-jaune.	Les cachets d'oblitérations.
10 centimes bistre.	Pour terminer...
20 centimes bleu, les types.	

HISTORIQUE.

Suite à sa victoire sur l'Empire Austro Hongrois, la Prusse et ses alliés veulent dominer l'Allemagne constituée d'une mosaïque d'Etats indépendants, ce qui crée une tension avec la France. Une révolution secoue l'Espagne et Guillaume 1er roi de Prusse , décide de placer l'un de ses cousins, Léopold, sur le trône d'Espagne. Napoléon III s'oppose à la Prusse qui finalement accepte de ne plus revendiquer l'Espagne. Napoléon III demande une lettre d'excuse à Guillaume 1er, mais le chancelier Bismarck profite de l'occasion pour envenimer les relations. La France déclare la guerre à la Prusse le 15 juillet 1870 suite à la dépêche d'Ems, Napoléon III espérant une nouvelle popularité avec la victoire.

Mal préparés, très inférieurs en nombre et très mal commandés, les Français sont sévèrement battus dans différentes batailles. Le 2 septembre après la défaite de Sedan, Napoléon III signe l'acte de reddition. Le 3 septembre il est emmené en captivité en Allemagne.

A Paris les républicains demandent la déchéance de l'Empire. Le 4 septembre 1870 le peuple envahit le Palais Bourbon, à la tribune Léon Gambetta proclame la chute du régime impérial. Accompagné de Jules Favre et de Jules Ferry il se rend à l'Hôtel de ville de Paris et proclame la Troisième République. Un Gouvernement de Défense Nationale est constitué sous la direction de Jules Favre et du Général Trochu.

Les armées prussiennes et leurs alliés avancent vers la capitale. Le gouvernement ayant choisi de rester à Paris, une délégation sous les ordres d'Adolphe Crémieux, ministre de la justice, est envoyée à Tours afin de coordonner l'action en province.

A partir du 19 septembre Paris est assiégé par les troupes prussiennes et leurs alliés. Le 9 octobre Léon Gambetta quitte la capitale en ballon pour rejoindre Tours et former de nouvelles armées. Les différentes tentatives militaires pour briser l'encerclement furent des échecs. Devant l'avancée des armées prussiennes le 18 janvier 1871 la délégation se replie vers Bordeaux.

Après le cessé le feu qui intervient le 26 janvier 1871 à 20 heures 40, Jules Favre offre, le 28 janvier, la reddition de la capitale et signe une convention d'armistice avec Bismarck. L'armistice générale intervient le 15 février. Le 1er mars les Prussiens défilent dans Paris. Au traité de Francfort signé le 10 mai 1871, le gouvernement provisoire accepte la cession de l'Alsace et de la Lorraine et la présence d'une armée d'occupation jusqu'au paiement d'une indemnité de 5 milliards francs or. Indemnité payée suite à un emprunt en septembre 1873.

La misère résultant du siège, les nouvelles lois qui accablent le peuple de Paris vont être à l'origine d'une terrible insurrection sous le gouvernement de Thiers. Le peuple, la Garde nationale et les troupes de Paris se fédèrent pour former le 26 mars le Conseil de la Commune de Paris. Le gouvernement se retire à Versailles et entame avec les armées régulières un nouveau siège de Paris. Le mouvement insurrectionnel est écrasé lors de la « semaine sanglante » du 21 au 28 mai.

La guerre désorganise les services postaux. Pendant l'occupation, l'administration française, dût résoudre le problème de l'acheminement du courrier et de l'émission de timbres-postes.

LES COMMUNICATIONS DE PARIS VERS LA PROVINCE.

Le gouvernement provisoire rechercha dès le début du siège le moyen de communiquer avec la province.

Des pigeons voyageurs de Roubaix et Tourcoing avaient été ramenés vers la capitale afin d'envoyer des dépêches vers ces villes.

La transmission par courant électrique par la Seine fut testée sous la direction de Paul Desains, mais sans résultat. Plus tard ces expériences seront à l'origine des émissions d'ondes radio.

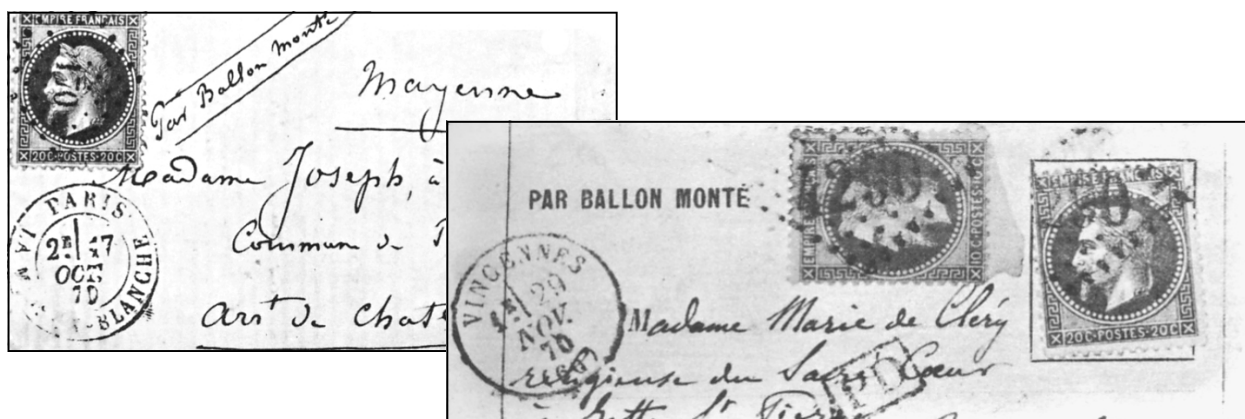
Avant le siège deux câbles télégraphiques avaient été installés dans la Seine. L'un fut détruit en faisant sauter un pont, l'autre fut découvert par les prussiens sur indiscretion de deux riverains.

Des ballons de baudruche auxquels étaient accrochés des messages furent lâchés depuis la rue de Gravilliers dans le 3^{ème} arrondissement.

Dès le 8 septembre, la compagnie des aéroliers militaires de Claude-Jules Duruof, du photographe Nadar et de Camille Legrand dit Dartois, installent à Montmartre ses deux ballons d'observation le « Neptune » et le « général Trochu ». Initialement captifs ils vont être dirigés par un aérolier pour permettre des sorties hors de Paris.

Le 23 septembre 1870 J Duruof à bord du ballon « Neptune » s'élève de la place St Pierre à Montmartre à 8 heures du matin avec 125kg de dépêches à bord. Trois heures plus tard il atterrit sans incident à Craconville près d'Evreux. Devant le succès de l'expérience deux décrets en date du 26 et 27 septembre 1870 définissent le transport du courrier vers l'extérieur par ballons montés.

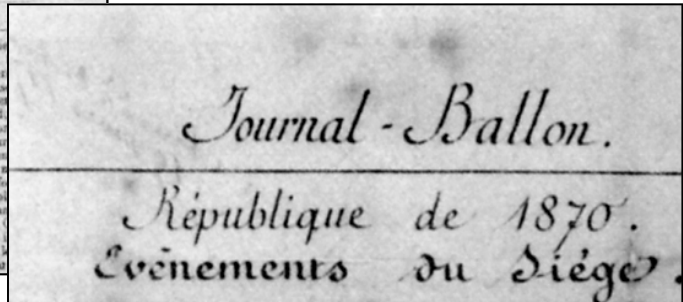
Les lettres. Le poids maximum ne devait pas excéder 4g. La taxe d'affranchissement était de 20 centimes pour la France, l'Algérie et pour les pays étrangers au tarif d'une lettre ordinaire non pesante. Les lettres de poids supérieur ainsi que les plis chargés ou recommandés étaient refusés. Tous devaient porter la mention « par ballon monté ».



Les cartes-poste. Le décret du 26 septembre crée et définit la carte-poste qui présente toutes les caractéristiques de la future carte postale. En carton vélin de 3g au plus, d'une taille de 11cm de long et 7cm de large elle porte sur une des faces l'adresse du destinataire et, sur l'autre, la correspondance. La taxe est fixée à 10 centimes pour la France et l'Algérie, à celle des lettres ordinaires pour l'étranger.

Les journaux et les circulaires. Certains journaux parisiens imprimèrent les événements quotidiens sur des feuilles au poids réglementaire de 4g (lettres-journaux) afin d'être expédiées en province comme une lettre ordinaire. Les circulaires quotidiennes des agences d'informations Fournier et Havas destinées aux journaux locaux ainsi que les circulaires imprimées officielles ou privées faute de tarif spécial étaient affranchies au tarif d'une correspondance ordinaire.





Paris ne possède que peu d'aérostat. La gare du Nord avec Dartois et Yon ainsi que la gare d'Orléans avec les frères Godard, libres de tout trafic ferroviaire en raison de siège, deviennent des ateliers de fabrication. Les départs ont lieu de la place St Pierre, des gare du Nord, d'Orléans ou de l'est, du boulevard d'Italie, du jardin des Tuileries, de l'usine à gaz (Vaugirard) et de l'usine de la Villette. MM Théodore et Gaston Mangin à partir des documents des aéronautes Gabriel et Théodore Mangin établirent un tableau dans lequel est précisé:

- le nom du ballon, des aéronautes et des passagers;
- la date, l'heure et le lieu de départ;
- l'heure et le lieu d'arrivée avec la distance parcourue et la durée du voyage;
- le poids des dépêches et le nombre de pigeons transportés.

Si certains ballons s'égarèrent en Norvège, Allemagne ou tombèrent dans l'atlantique, la majorité arrivèrent en province. Depuis le départ du 1er ballon le 23 septembre 1870 jusqu'au 28 janvier 1871 fin du blocus, 67 ballons quittèrent Paris, transportant 164 passagers, 381 pigeons, 5 chiens et 2 à 3 millions de lettres. 55 d'entre eux transportèrent des sacs de courrier confiés par l'administration, mais tous acceptèrent des plis confiés aux aéroliers, passagers ou jetés dans la nacelle qui seront postés à l'atterrissage, au cours du trajet jusqu'à Tours ou à Tours même.

Les plis confiés à la « Compagnie des aéroliers » ou à ses membres reçurent un cachet spécial attestant du transport par un des ballons de la compagnie.



1^{er} type en usage jusqu'au 31 octobre de couleur vermillon.

2^{eme} type à partir du 1^{er} novembre, Nadar ne fait plus parti de l'équipe, de couleur rouge ou bleu.



LES COMMUNICATIONS DE LA PROVINCE VERS PARIS.

Pour communiquer avec Paris des moyens plus ou moins fructueux furent employés.

Des plongeurs équipés de scaphandres sous marins devaient rentrer dans Paris en suivant le fond de la Seine. Ils quittèrent Paris à bord du ballon le « Général Chanzy » qui se posa en Bavière. Les prussiens s'emparèrent des scaphandres et les exhibèrent en Bavière.

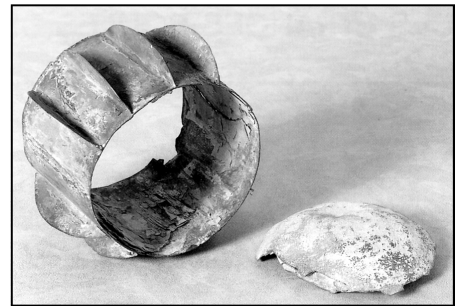
L'administration des postes proposa d'utiliser de chiens pour transporter des messages. En janvier le ballon « Général Faidherbe » les dépose en province mais aucun ne regagne Paris.

Des passeurs, jusqu'à la fin de septembre, emportèrent officiellement du courrier. Celui-ci fut posté à Triel, Evreux et Tours en particulier. Par la suite des passeurs privés réussirent à entrer dans Paris.

Des tentatives en ballon furent faites pour entrer dans Paris à partir Chartres. Mais la direction des vents ne le permit pas.

Des petites sphères en verre furent soufflées avec un petit orifice pour introduire le message, puis jetées dans la Seine. De petite taille elles pouvaient passer entre les mailles de filets. Mais les températures très basses de l'hiver fit qu'elles restèrent prises dans les glaces.

MM Louis-Emile Robert, Pierre-Charles Delort et Vonoven mirent au point des boules de zinc de 12 centimètres de diamètre, fermées aux deux extrémités par un couvercle soudé. Lestées pour être légèrement plus lourdes que l'eau, douze ailettes en métal leurs permettent de tourner sur elles mêmes. Chaque boule pèse entre 2 et 2,4kg. Jetées dans la Seine en amont de Paris, transportées par le courant, elles devaient être arrêtées par des filets tendus dans Paris intra-muros. En novembre le brevet est officialisé. Les essais faits à Paris en présence du directeur général des postes Germain Rampont-Léchin s'avèrent concluants. Robert et Delort quittent Paris par ballon monté « Denis Papin » et atterrissent dans la Sarthe alors que Vonoven reste à Paris pour suivre l'opération. Le 23 décembre un décret approuve officiellement le procédé.



Musée de la poste, Paris.

Les lettres affranchies à 1 franc insérées dans la boule ne doivent pas peser plus de 4g. Elles doivent porter la mention « Paris par Moulins (Allier) » lieu de centralisation des plis. Des 1F de taxe 20 centimes reviennent à l'administration des plis et 80 aux inventeurs, soit 40c au départ et 40c à l'arrivée.



La première boule est mise à l'eau le 4 janvier 1871. Par la suite 55 boules seront immergées contenant 400 à 600 plis chacune.

A cause des rigueurs de l'hiver, des méandres de la Seine ou de la vase aucune boule ne parviendra à Paris. Le service est suspendu le 28 janvier.

Une partie des 15 000 lettres en attente à Moulins furent introduites clandestinement dans des sacs de riz destinés au ravitaillement des parisiens. Elles portent le cachet d'arrivée du 12 février. Ce n'est que le 14 février que les prussiens autorisent l'introduction dans Paris de lettres

cachetées et leur distribution par le service des postes.

La première boule de Moulins est récupérée le 6 mars 1871 aux Andelys. Une vingtaine d'autres est récupérée jusqu'en 1882. La dernière en date est repêchée à Vatteville-la-Rue (Seine-Maritime) le 14 avril 1982. Elle renfermait 306 lettres dont 62 adressées à des soldats en garnison à Paris.

Dernière boule récupérée et pli avec cachet.
Musée de la poste, Paris.



L'utilisation de pigeons voyageurs se révéla le moyen le plus sûr et le moins coûteux. Les pigeons qui appartiennent à des parisiens et surtout au club colombophile de Paris « L'Espérance », sont mis à la disposition des autorités ou réquisitionnés sur ordre de Léon Gambetta. Ils quittent Paris dans des cages en ballons pour être regroupés à Tour par l'administration des Postes.

Lors des premiers envois, réservés pour les courriers officiels, les messages chiffrés sont écrits à la main sur une face de petite feuille de papier pelure le plus petit possible. Les lâchers se font le plus près des lignes prussiennes dans la région d'Orléans et de Tour, les pigeons regagnent leur pigeonnier parisien.

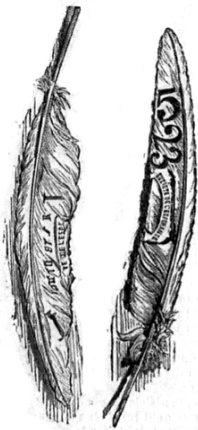


Ce pigeon, utilisé à deux reprises et naturalisé après le siège, porte sous aile droite le timbre à date d'Orléans, du 23 novembre 1870.

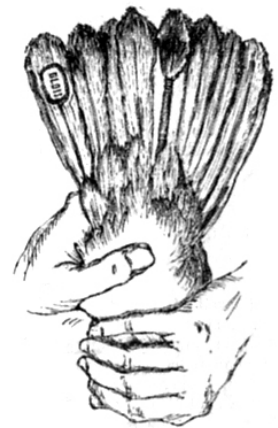
Don de la Société des Amis du Musée de la Poste. Musée de la poste, Paris.

Pour réduire le nombre de pigeons nécessaire au transport des dépêches manuscrites, celles ci furent photographiées et réduites. Le procédé mis au point par le chimiste Charles-Louis Bareswill et l'inspecteur des lignes télégraphiques d'Indre et Loire Charles de Laffolloye sera perfectionné par le photographe René-Prudent Dragon arrivé de Paris à Tours. Les dépêches copiées à la main en gros caractères étaient collées sur des cartons puis ajustées sur des panneaux de bois de 1m de hauteur sur 65cm de large afin d'être photographiées. Réduites d'environ 1/300eme, 3 000 dépêches sont reproduites sur une minuscule pellicule de collodion de 0,05mg. Un pigeon peut transporter environ 20 pellicules dans de petits tubes fixés à la plume maîtresse de la queue. A leur arrivée les microphotographies regroupées au bureau central des télégraphes, d'abord lues avec un microscope, sont par la suite projetées sur un écran par une lanterne magique.

Ce procédé permit, à partir du 4 novembre par décret, l'envoi de courrier privé et de journaux comme le « Moniteur officiel » de Tours ou le « Times ». Les microphotographies sont transcrites par les commis des postes sur des imprimés spéciaux avant d'être remises aux destinataires comme un télégramme. L'envoi coûte 50 centimes le mot pour un maximum de 20 mots. L'administration des Postes édita des dépêches réponses moins coûteuses où il suffisait de répondre à des questions par oui ou non.



Diverses plumes de pigeons voyageurs avec les timbres du point de départ. Musée de la poste, Paris.



La queue du dernier messenger avec la dépêche attachée aux plumes. Musée de la poste, Paris.

A l'armistice plus de 90 000 « pigeon grammes » furent envoyés. 60 000 seront remis à leur destinataire. Sur les 381 pigeons transportés vers Tours, certains seront capturés par l'ennemi, d'autres reviendront sans message ou se perdront désorientés par la neige et le brouillard. Les prussiens firent venir des faucons pour combattre ce transport aérien.

Un monument est érigé en 1906 porte des Ternes à la mémoire des pigeons qui par leur efficacité brisèrent l'isolement de la capitale.

DEPECHE-REPONSE.
(Brevet du Gouvernement de la déesse nationale en date du 10 novembre 1870.)

Il est dû, pour le prix de la présente carte, un droit de cinq centimes. Ce droit sera acquitté au moyen d'un timbre-poste qui sera placé dans le cadre ci-contre.

* Les réponses doivent être exprimées par **oui** ou par **non** dans les réponses à a 7; elles ne peuvent excéder le nombre de 4. La taxe d'affranchissement des réponses, qu'elles aillent au nombre ou qu'elles y soient inférieures, est uniformément fixée à un franc.

BOE DU PAYS ou de l'ÉTRANGER.	INITIALES DE PERSONNE ET DE SON Voyerageur.	NOM ET DOMICILE (en tout-à-laiter) DE DESTINATAIRE.	REPONSES AUX QUESTIONS POSTÉES.			
			1 ^{re} question	2 ^e question	3 ^e question	4 ^e question
Contances (Nanche)	A. F.	Paris Grande-Rue de la Fausson				

EMISSION DITE DU SIEGE DE PARIS.

Suite à la proclamation de la république les timbres-postes à l'effigie de Napoléon III doivent être remplacés. Le fournisseur habituel de l'administration, M Hulot est contacté le 8 septembre. Les planches de l'émission de 1849-1850 furent réutilisées. Le 11 octobre 3 valeurs (10, 20 et 40 centimes) du type Cérés identiques à ceux de 1849 mais dentelés furent émis par la Monnaie de Paris. Les autres valeurs continuèrent à être imprimées à l'effigie de Napoléon III en attendant la confection de nouvelles planches.



10 centimes

20 centimes

30 centimes

Le 10 centimes et le 20 centimes furent supprimés le 1^{er} septembre 1871 lors du changement des tarifs. Le 40 centimes ne fut remplacé qu'en 1878 par un type sage. En novembre 1971 à l'effigie de Napoléon III sera émis un 5 centimes vert pâle sur bleu.

10 centimes BISTRE . (n°36)

Tarif lettre simple locale.
Tirage 34 063 500.

NUANCES DE COULEUR :

Bistre-brun clair – Bistre-brun – Bistre-vif.
Bistre jaune (tirage de 1871)

TETE BECHE :

Cases 27, 58 et 145 d'une demi-feuille de gauche.

VARIETES :

Filet de cadre absent.
Fond ligné verticalement.
Fond ligné horizontalement.

PAPIER :

Epais - jaunâtre.

VARIETES DE DENTELURE :

Doublee – déplacée – hauteur des timbres diminuée ou augmentée.

La réimpression Granet de 1887 (du nom du ministre des Postes) présente une nuance de couleur vive et jaune.



20 centimes BLEU. (n°37)

Tarif lettre simple de bureau à bureau.
Tirage 79 472 200.

NUANCES DE COULEUR :

Bleu pâle – bleu terne - bleu foncé.
Bleu foncé (tirage de 1871)

TETE BECHE :

Cases 92, 110 et 148 du panneau G1:
Case 93 du panneau G3,
Case 115 du panneau G4.



VARIETES :

- Fond ligné verticalement.
- Fond ligné horizontalement.

PAPIER:

- Epais - jaunâtre.

VARIETES DE DENTELURE :

- Dentelure doublée – dentelure double sur les côtés verticaux uniquement - déplacée - hauteur des timbres diminuée ou augmentée.

La réimpression Granet de 1887 (du nom du ministre des Postes) présente deux nuances de couleur :

- Bleu clair avec une impression particulièrement fine ;
- Bleu foncé toujours sans gomme.

40 centimes ORANGE. (n°36)

- Tarif lettre double de bureau à bureau.
- Tirage 54 242 700.

NUANCES DE COULEUR :

- Orange terne jaunâtre : tirage de 1870.
- Jaune-orange : tirage de 1872.
- orange clair : tirage de 1873.
- Orange foncé : tirage de 1874.
- rouge-orange foncé : tirage de 1875 et 76.

VARIETES :

Lors de l'émission de 1849 deux matrices du 20 centimes furent introduites par erreur dans la composition du panneau de 40 centimes. Il fallu supprimer le 2 par arasage sur les matrices pour les remplacer par des 4. Les 4 refaits se trouvent aux cases 146 et 147 de la demi-feuille de droite.

Coin supérieur droit fendu : case 8.

Coin inférieur gauche absent : case 144.(1)

Déformation de la rosette inférieure droite : case 143 de la demi-feuille de droite.(2)

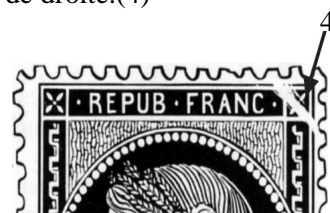
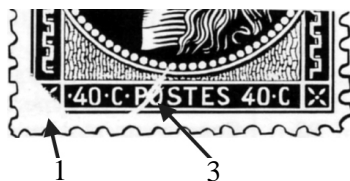
Filet de cadre absent.

Fond ligné verticalement.

Fond ligné horizontalement.

Trait blanc dans le O de POSTE : case 144 de la demi-feuille de droite.(3)

Trait blanc dans le coin supérieur droit : case 148 de la demi-feuille de droite.(4)



PAPIER :

- Epais - jaunâtre tirage de 1870.

VARIETES DE DENTELURE :

- Dentelure doublée – déplacée – hauteur des timbres diminuée ou augmentée.



20c bleu.
Etoile 10 de Paris R du Cherche-Midi.
Cachet Type 18 avec levée du 8 janvier 1871.
Lettre simple de bureau à bureau.

40c orange.
Losange gros chiffres 2735.
Lettre double de bureau à bureau.



EMISSION DITE DE BORDEAUX.

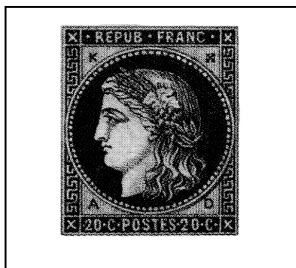
Lors du départ à Tours les stocks de timbres restèrent à Paris. Depuis le 19 septembre Paris est assiégé aussi ces timbres-postes ne peuvent être utilisés que dans la capitale. Les stocks existants en province furent destinés aux bureaux principaux. Une circulaire stipula que tous les affranchissements réalisés dans les bureaux secondaires devaient être payés en numéraire. Les postiers ayant recours aux timbres coupés la consigne ne fut que partiellement respectée.

Afin de ravitailler la province, le 30 septembre M de Roussy, délégué du Ministère des Finances, se renseigna sur la possibilité de faire imprimer des timbres provisoires sans dentelure par la Monnaie de Bordeaux.

M Steenackers Directeur Général des Postes et des Télégraphes, suivant la décision ministérielle du 19 octobre 1870, donna l'ordre à la Monnaie de Bordeaux de commencer la fabrication des timbres poste le plus rapidement possible. Pour cela il fit parvenir à M Delebesque, directeur de la Monnaie de Strasbourg replié sur Bordeaux, avec ses instructions, un exemplaire du nouveau timbre 20c Cérès dentelé que la Monnaie de Paris avait imprimé en utilisant les galvanos de 1849.

Suivant la lettre du 22 octobre les timbres devaient être conformes à ceux de Paris, de peur de falsifications. Le 30 octobre le contrat entre la Direction des Postes de la Gironde et la Monnaie de Bordeaux fut signé.

Après plusieurs essais, dont un en gravure relief sur bois par la maison Augé-Delille, le procédé de reproduction par lithographie fut retenu.



Essai de la Maison Augé-Delille.

La gravure semblait répondre au souhait de l'administration en enlevant les lettres et le motif des angles. K attribué à la Monnaie de Bordeaux, A D pour Augé-Delille.

Impression par lithographie.

Dans la reproduction par lithogravure, procédé inventé par Aloys Senefelder (Prague 6 novembre 1771 – Munich 26 février 1834) les parties imprimantes se trouvent au même niveau que les parties non imprimantes contrairement à la gravure. L'impression repose sur le principe de répulsion réciproque de l'eau et de la matière grasse.

Sur la surface d'une pierre calcaire poreuse (la pierre lithographique est un carbonate de calcium à grain fin) préalablement dressée, grainée ou poncée, l'artiste va dessiner à l'aide d'un crayon gras ou d'encre lithographique. La pierre poreuse va retenir le gras du dessin.

L'imprimeur (lithographe) passe sur la pierre un mélange d'eau acidulée (acide nitrique) et de gomme arabique afin de fixer le dessin et afin d'ouvrir les pores de la pierre. Après séchage la pierre nettoyée est prête pour l'impression. Sur la pierre entièrement humidifiée à l'eau claire l'encre lithographique grasse est déposée à l'aide d'un rouleau. Les parties grasses de la pierre (dessin) acceptent l'encre alors que les parties humides la refusent. L'impression sur papier se fait sans pression importante.

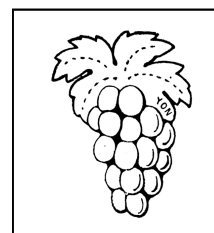
Le report consiste à réaliser directement le dessin à « l'endroit » sur une feuille de papier spécial (papier report). Le dessin est ensuite reporté sur la pierre en humidifiant le dos du papier d'eau tiède avec une éponge et en passant sous presse. Lorsque le dessin est parfaitement reporté le papier est soigneusement décollé. Il est possible de reporter plusieurs fois le même dessin sur une même pierre. Une fois le report terminé la pierre est séchée. Le dessin peut alors être retouché ou complété avant que la pierre subisse le traitement précédemment décrit.

Impression de l'émission de Bordeaux.

Le premier timbre fut dessiné à la plume sur pierre par Dambourgez. Il s'agit du 20 centimes dit « Type I » qui fit son apparition vers le 13 novembre 1870. Il se différencie de l'émission du Siège de Paris par le nombre de lignes ondulées du fond, 54 au lieu de 56. Par suite des différentes opérations nécessaires à la confection des pierres d'impression l'aspect du timbre fut modifié et n'eut pas la finesse exigée.

Pour cette raison un autre artiste Léopold Yon grava sur pierre un nouveau 20 centimes (type II). Tout en respectant l'aspect général du timbre précédent il apporta des modifications de détail et des simplifications. Le résultat, supérieur au précédent, étant satisfaisant la réalisation des valeurs du 1 au 80 centimes fut confiée à Léopold Yon. La disposition du 1 centime est empruntée au type Napoléon III lauré.

La signature de l'artiste en caractères imperceptibles se trouve sur la partie inférieure droite de la feuille de vigne. Très nette sur les essais elle est peu visible sur les timbres à l'exception de certains 5 centimes vert.

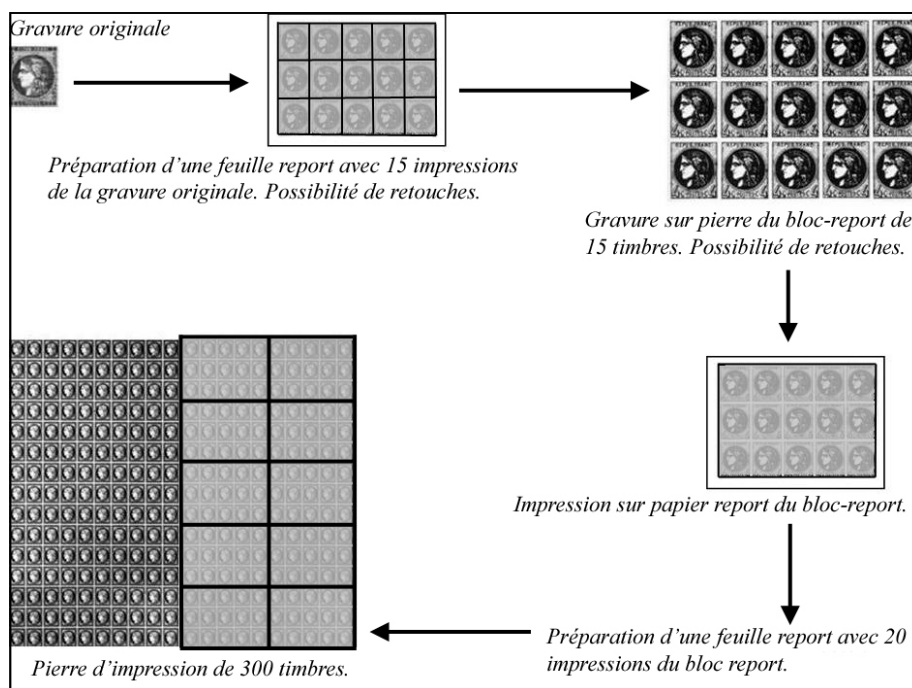


Avant l'impression Dambourgez vérifiait les pierres, corrigeant à la plume et au grattoir les petits défauts.

Afin d'obtenir rapidement des planches de 300 timbres et pour éviter une usure trop rapide de la pierre on utilisa la technique du report. 15 épreuves du dessin original furent tirées puis piquées sur un papier fort afin d'être reporté sur une pierre.

La pierre matrice ou bloc report comprenait 3 rangées de 5 timbres. 20 empreintes en noir sur papier report furent prise de cette pierre matrice. Ces 20 reports furent organisés sur papier fort en deux panneaux comprenant chacun 10 blocs-report pour être reproduit sur une grande pierre. Ainsi fut obtenue une pierre qui produisait 300 timbres en 2 panneaux de 150 timbres à chaque impression comme les impressions de Paris.

Chaque feuillet de vente de 150 timbres reçu un cachet de contrôle similaire à celui de la Monnaie de Paris.



Des essais en noir ont été réalisés à partir des dessins originaux. Avant de reporter le bloc matrice sur la pierre d'impression, des épreuves en noir sur du papier blanc épais un peu glacé étaient tirées pour chaque



valeur.

Malgré les soins apportés aux différentes opérations, il y eut de très légères différences entre chaque dessin. Des retouches furent apportées sur le papier report soit par grattage soit à la plume avec de l'encre lithographique soit directement sur la pierre. Ces retouches permettent d'identifier chaque timbre dans le bloc report de 15 timbres. Identification indispensable pour reconnaître avec certitude le 4 centimes report I et le 5 centimes report I.

La durée de la pierre étant variable afin d'obtenir un tirage correct il fut nécessaire de les remplacer régulièrement qu'il s'agisse des pierres matrices de 15 ou des pierres d'impression de 300. La nécessité de reconstituer de nouvelles pierres matrices permit d'apporter des retouches au cadre, aux défauts ou des modifications à l'aspect du dessin .

Ces retouches et ces modifications permettent d'identifier chaque report.

Nombre de report par valeur :

- 1 centime : 3 reports ;
- 2 centimes : 2 reports ;
- 4 centimes : 2 reports ;
- 5 centimes : 2 reports ;
- 10 centimes : 2 reports ;
- 20 centimes type I : 2 reports ;
- 20 centimes type II : 3 reports ;
- 20 centimes type III : 2 reports ;
- 30 centimes : 1 reports ;
- 40 centimes : 1 reports ;
- 80 centimes : 1 reports.

Le 20 centimes type III ne provient pas d'une nouvelle pierre matrice mais du report sur une pierre du cadre du 30 centimes et de la tête du 20 centimes type II.

Si la qualité de la pierre est importante pour une impression fine d'autres facteurs interviennent. La préparation de la pierre, l'état du report plus ou moins défectueux ou fragile, l'encre d'impression ... jouent également un rôle dans la qualité de l'impression, ce qui explique les divers états de certaines valeurs. Les premiers tirages présentent une impression fine puis le dessin s'empâte. Il est alors possible de retraiter la pierre à l'acide mais cette opération ronge et affine les traits du dessin d'où les impressions dépouillées.

Il existe des tirages très soignés pour le 20 centimes de Yon et le 40 centimes dus très certainement à la qualité de la pierre.

Tous reçoivent une impression lithographiée incolore de sécurité comme à la Monnaie de Paris.

Si les chiffres de tirage totaux sont connus pour chaque valeur ceux des reports ne sont que des



Emission de 1849.



Emission de Bordeaux.

approximations.

L'encre. Les nombreuses nuances de couleur proviennent de la difficulté d'approvisionnement en pigments, de leur broyage et de la composition des encres. Sur une même feuille en fonction de la dilution de l'encre il peut y avoir des différences assez importantes.

Le papier. Les différentes valeurs furent imprimées sur du papier relativement blanc à l'exception du 1 centime, 5 centimes et du 80 centimes pour lesquels la pâte à papier fut teintée. Habituellement fragile et de qualité disparate son épaisseur varie entre 55 et 75 microns. Il fut fourni comme pour la Monnaie de Paris par les établissements Lacroix Frères d'Angoulême. Le papier était marqué au contrôle, comme à Paris, par un cachet bleu. Ces cachets se situent à peu près sous les 142 et 143^{ème} timbre du panneau de gauche et les 146 et 147^{ème} du panneau de droite.



La gomme. Le gommage fut réalisé avec des gommes de qualité variable. Elle produit des craquelures et des cassures sur le papier.

Les chiffres en marge. Dans la marge de la feuille de 300 existent parfois, au niveau du haut du premier ou du dixième timbre, de petits chiffres de la même couleur que les timbres. Il peut s'agir de numéro de planche, d'ordre de tirage qui n'ont été vus que sur des planches de petite valeur.

Chiffres connus :

- 1 centime : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 12, 14, 15.
- 2 centimes : 1, 2, 3, 4.
- 4 centimes : 7.



Les piquages. Faute de matériel ces timbres ne furent pas dentelés. Certains bureaux de poste et quelques particuliers percèrent les timbres.

- percés en ligne par de petites fentes,
- piqués par de petits trous espacés,
- dentelés.

Marseille 1, poste centrale : dentelure de 15 ;

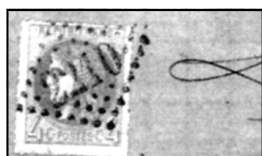
Marseille 2, Saint Marcel : dents en pointes ;

Avalon : dents en pointe ;

Sées : dentelure 13 ½ ;

Bayonne, Etampe, Melun : piquages divers.

	1c	2c II R2	4c I R1	4c II R2	5c II R2	10c	20c T I	20c T II	20c T III	30c	40c	80c
Percé en ligne	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Avalon						X		X				
Avignon						X			X			
Bayonne									X			
Etampes									X			
Lisieux									X			
Marseille 1		X										
Marseille 2						X						
Melun									X			
Nantes									X			
Palluau									X			
Sées									X			



Percé en ligne.



Nantes



Palluau.



Sées.

Dans les mêmes circonstances fut émis le 2 novembre 1870 un timbre taxe de 15 centimes. Le bloc-report comprenait 10 timbres. L'impression se fit en feuilles de deux panneaux de 150 timbres chacun.

Tirage 2 588 700.

Le type lithographié se différencie du type typographié par :

- l'accent du « à » presque horizontal;
- la tête du « 5 » creusée.
- « p » fin, la barre est fine et l'œil est assez fort.

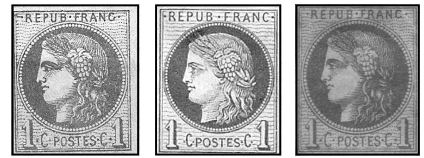


La fabrication des timbres de l'émission de Bordeaux s'arrêta officiellement après la fin du siège de Paris le 14 mars 1871. Le matériel d'impression fut détruit le 12 août 1871.

Vers la fin de l'année 1880 un important stock de timbres sera détruit.

1 centime OLIVE.

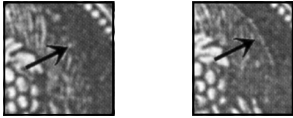
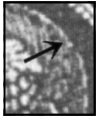
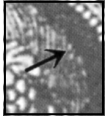



N° 39.
 Tarif imprimés, journaux.
 Papier bleuté.
 Trois reports.



Report 1 Report 2 Report 3

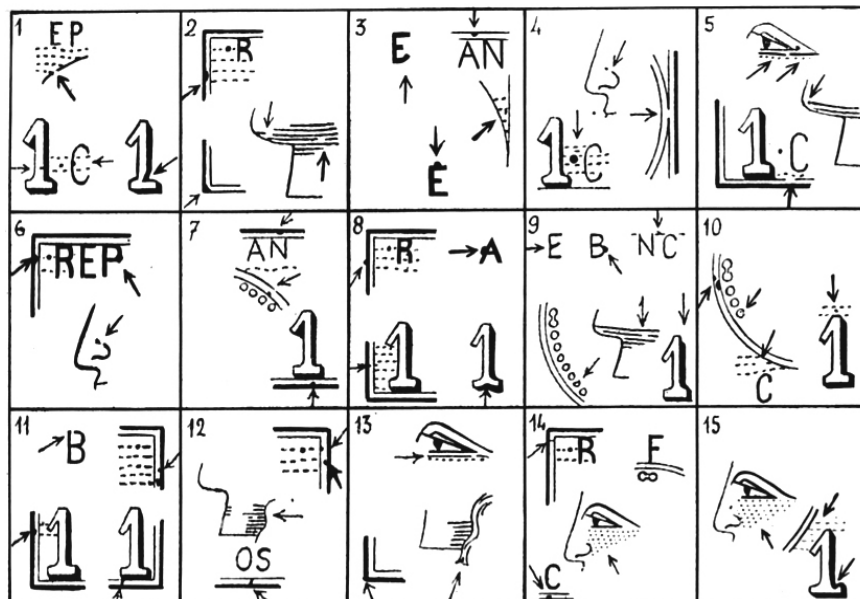
RECONNAITRE LES REPORTS ET LES ETATS.



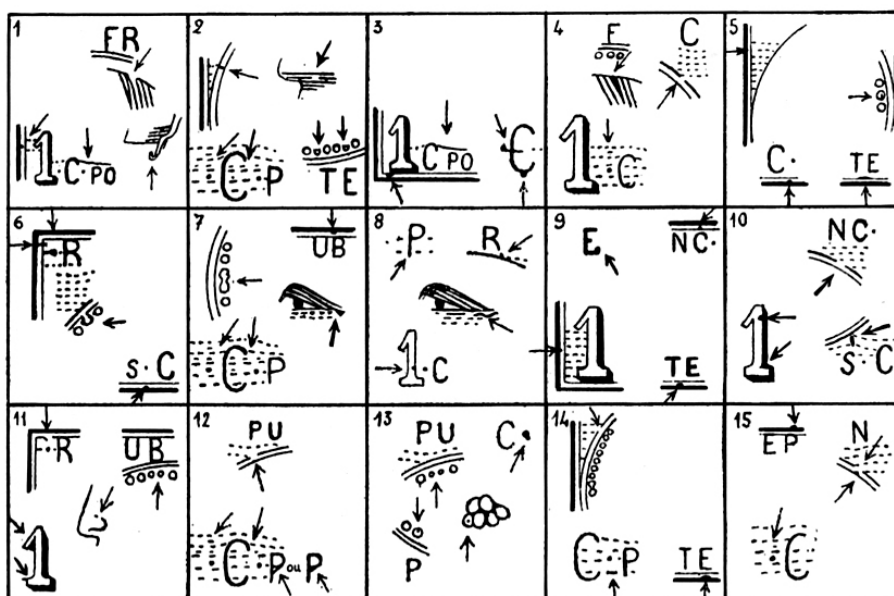
	Report 1. Tirage environ 4 500 000 t. 5 décembre 1870.	Report 2. Tirage environ 4 500 000 t. Décembre 1870.	Report 3. Tirage environ 14 000 000 de t. Décembre 1870.
1	1 ^{er} état : pas de ligne blanche. 2 ^{eme} état : légère ligne blanche. 	Ligne blanche nette. 	Pas de ligne blanche. 
2	Formée par des points. 	Formée par des traits. 	1 ^{er} état : formée par des points. 2 ^{eme} état : traits reliés entre eux. 
Petit chiffre dans la marge.			

RECONNAITRE LA POSITION DES TIMBRES DANS LE BLOC-REPORT.

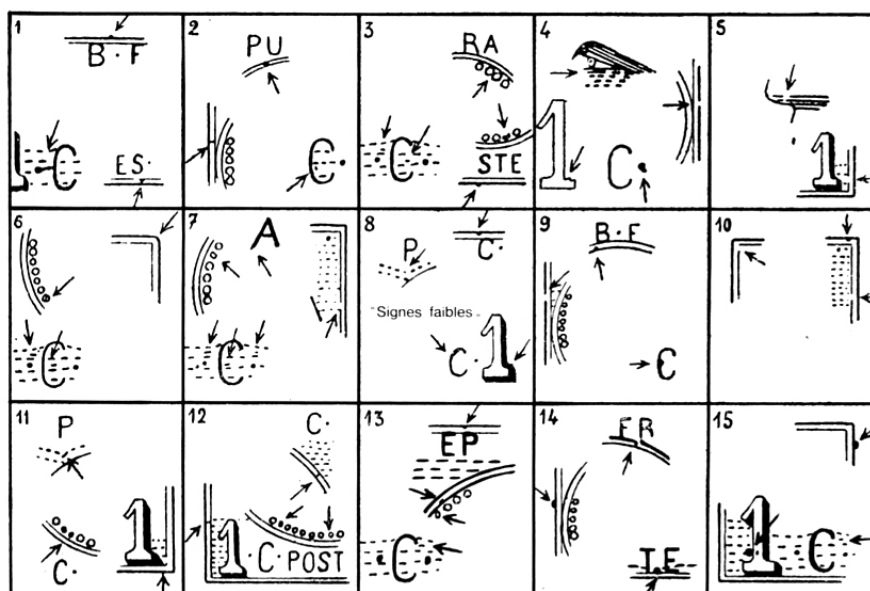
Report 1.



Report 2.



Report 3.



NUANCES DE COULEUR.

Report 1.		Report 2.	Report 3.	
1 ^{er} état.	2 ^{eme} état.		1 ^{er} état.	2 ^{eme} état.
Olive. Vert-olive foncé. Gris-olive.	Olive. Gris-olive foncé.	Olive. Olive foncé. Olive très foncé.	Olive.	Olive clair. Olive foncé. Olive-bronze clair. Olive-bronze doré. Olive-noir.

VARIETES.

« B » de REPUB et cadre brisé au report 3.
 Report 1, 1^{er} état : impression incomplète.
 Report 1, 2^{eme} état : impression usée.
 Report 3, 1^{er} état : impression usée.



2 centimes BRUN.

N° 40.
 Tarif imprimés, périodiques.
 Papier blanchâtre, jaunâtre.
 Deux reports.

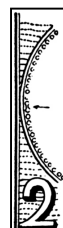
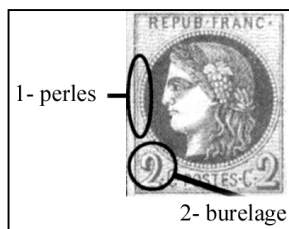


Report 1

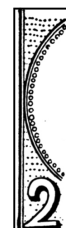


Report 2



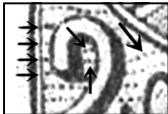
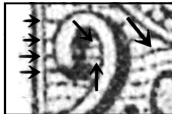
RECONNAITRE LES REPORTS.



Report 1

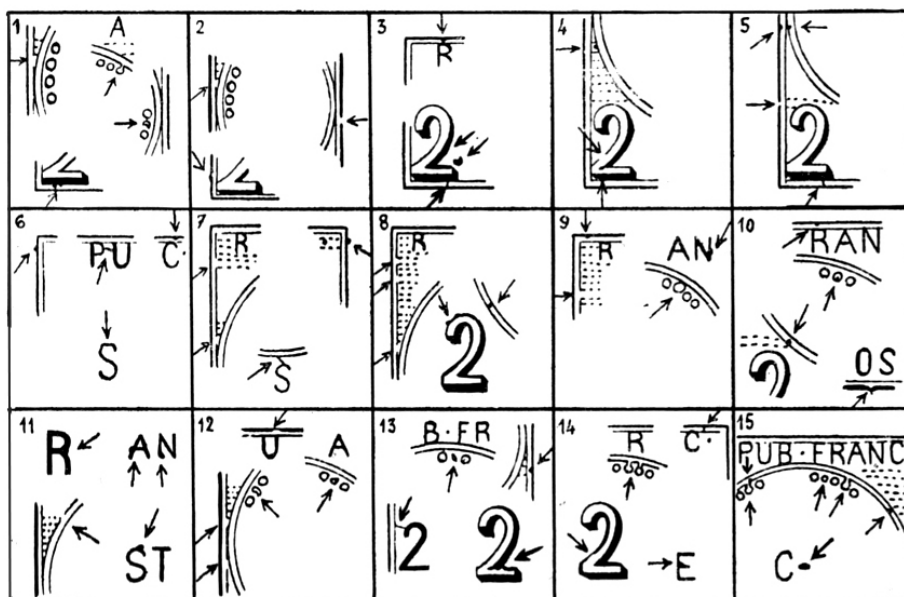


Report 2

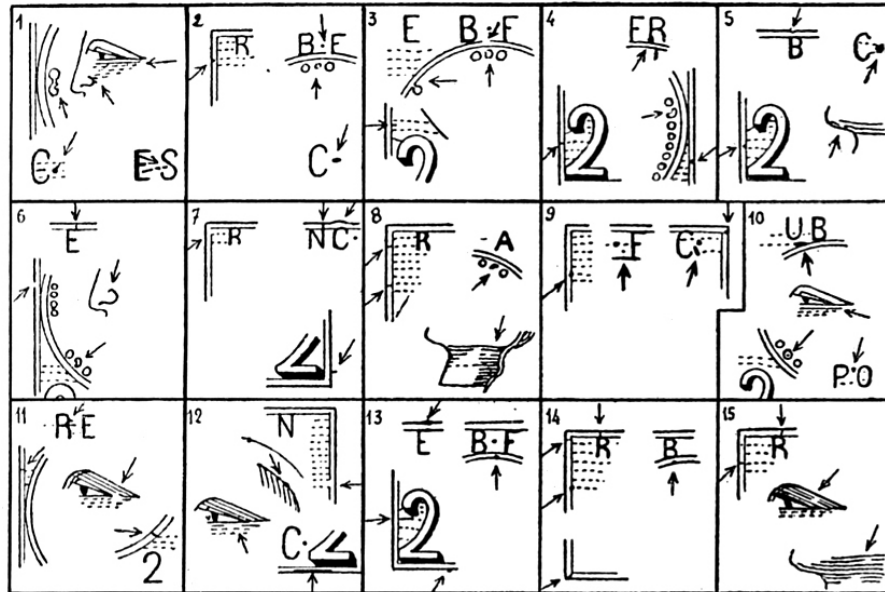
	Report 1. Tirage environ 400 000 timbres. 14 décembre 1870.	Report 2. Tirage environ 8 482 000 timbres. 18 décembre 1870.
1	Les deux perles, en face du nez, ne sont pas reliées 	Les deux perles, en face du nez, sont reliées. 
2	Toutes les lignes ondulées sont formées de points. 	Toutes les lignes ondulées sont formées de traits. 
	Petit chiffre dans la marge.	

RECONNAITRE LA POSITION DES TIMBRES DANS LE BLOC-REPORT.

Report 1. Il existe une impression fine « de Tour ».



Report 2.



NUANCES DE COULEURS.

Le mélange du rouge et du brun allant jusqu'à terre de sienne donne les nuances suivantes :

Dominante brun :

- | | | |
|------------------|-------------------------------|------------------|
| Brun rouge. | Marron (sans trace de rouge). | Chocolat . |
| Brun rouge pâle. | Marron clair. | Chocolat foncé . |
| Brun rouge foncé | Marron foncé. | Chocolat noir. |
| | Marron foncé chaudron. | |

Dominante rouge :

- Rouge brique (sans trace de brun).
- Rouge brique brûlée.

Report 1.	Report 2.
Chocolat clair.	Brun-rouge clair.
Chocolat.	Brun-rouge foncé.
Chocolat foncé.	Brun clair.
Brun rouge.	Rouge brique.
	Rouge brique foncé.
	Marron.
	Chocolat.
	Chocolat foncé.

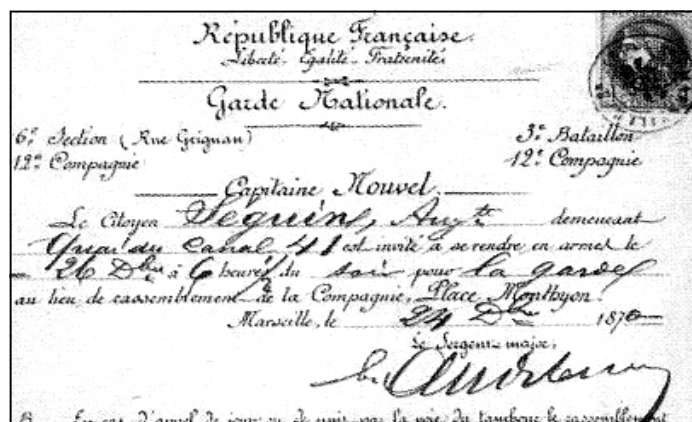


2 centimes.

Avertissement, avis, imprimé sous bande, 2^{ème} échelon toutes destinations.

Cachet à date type 16, avec levée.

Tarif du 5 septembre 1870 au 31 août 1871.



1 centime.

Avertissement, avis, imprimé sous bande, 1^{er} échelon toutes destinations.

Cachet à date type 17, avec levée.

Tarif du 5 septembre 1870 au 31 août 1871.

4 centimes GRIS.

N° 41.
 Tarif imprimés, journaux.
 Deux reports.

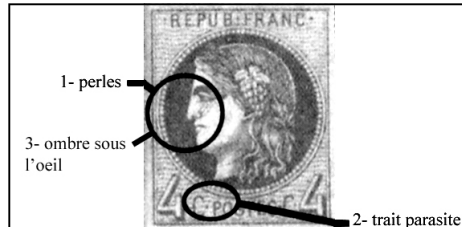


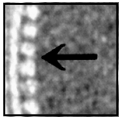

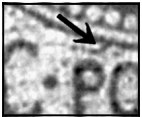

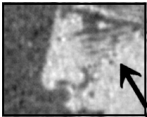
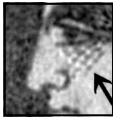
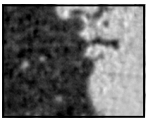
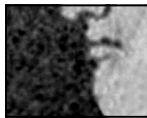
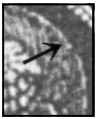
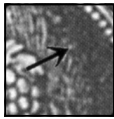
Report 1



Report 2

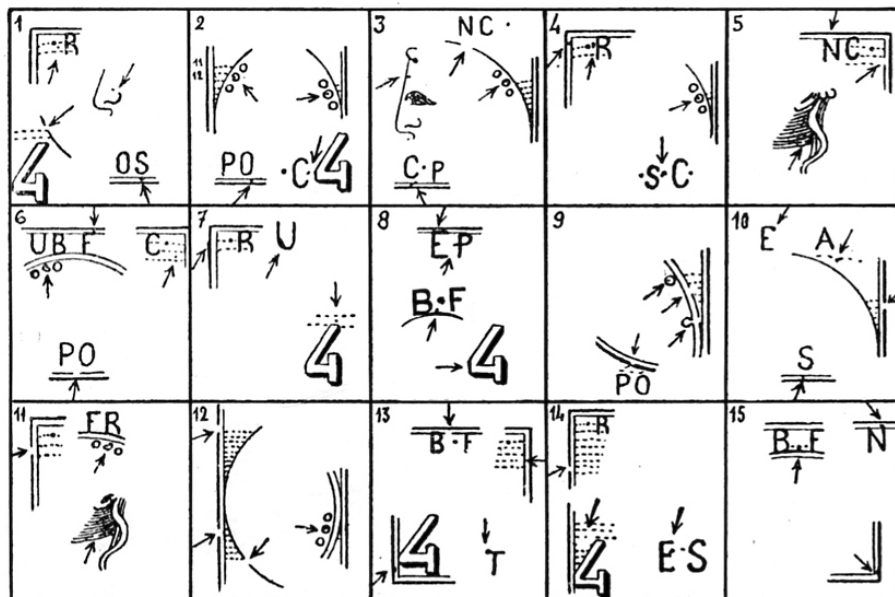
RECONNAITRE LES REPORTS.



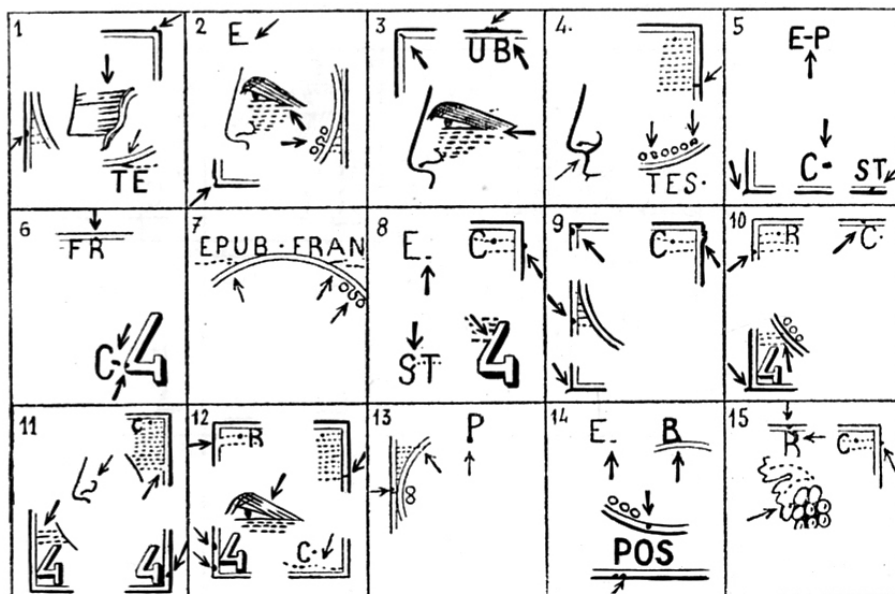
	Report 1. Tirage environ 300 000 timbres. 13 décembre 1870.	Report 2. Tirage environ 3 934 000 timbres. Décembre 1870.
1	Les deux perles, en face du nez, ne sont pas reliées 	Les deux perles, en face du nez, sont reliées. 
2	Burelage fin. Au dessus de la lettre P, un petit trait parasite va toucher le cercle. 	Burelage formé de points irréguliers, dont plusieurs se touchent. Le petit trait parasite n'existe pas. 
3	Les traits formant l'ombre sous l'œil sont plus ou moins reliés entre eux. 	Les traits formant l'ombre sous l'œil sont reliés entre eux. 
4	Menton moins fuyant qu'au report 2. 	Menton plus fuyant qu'au report 1. 
		Contour des cheveux. 1er état : ligne blanche nette. 2eme état : pas de ligne blanche.  
		Petit chiffre dans la marge.

RECONNAITRE LA POSITION DES TIMBRES DANS LE BLOC-REPORT.

Report 1.



Report 2.



NUANCES DE COULEURS.

Report 1.	Report 2.
Gris-jaunâtre. Gris.	Gris-jaunâtre. Gris-lilas. Gris clair. Gris foncé. Gris très foncé. Gris-noir.



4 centimes.
Journal politique rayon général, 1^{er} échelon.
Tarif du 5 septembre 1870 au 30 août 1871.

5 centimes VERT-JAUNE.

N° 42.
 Tarif imprimés, journaux.
 Deux reports.



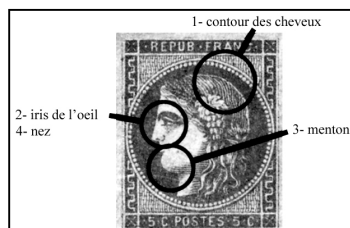
Report 1

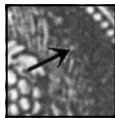

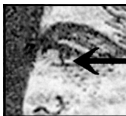


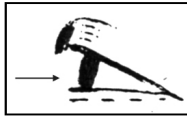
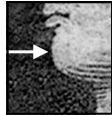
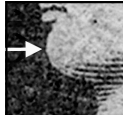




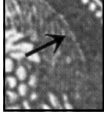
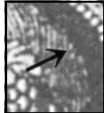
Report 2

La signature du graveur Yon serai visible dans le lobe inférieur droit de la feuille de vigne.
 Ce timbre n'a servi presque qu'exclusivement dans la région de Bordeaux du 1^{er} au 9 janvier 1871.

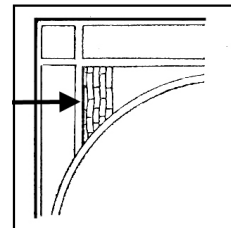
RECONNAITRE LES REPORTS ET LES ETATS.



	Report 1. Tirage environ 180 000 timbres. 1 ^{er} janvier 1871.	Report 2. Tirage environ 6 214 000 timbres. 7 janvier 1871. Papier verdâtre, bleuté pour le vert clair.
1	Pas de ligne blanche derrière la tête. 	Ligne blanche derrière la tête plus ou moins marquée. 
2	L'iris de l'oeil est fait d'un trait et d'un point qui ne touche que la paupière supérieure.  	L'iris de l'oeil est fait d'une seule grosse tache ovale.  
3	Menton en retrait de la lèvre inférieure. 	Menton fuyant en avant de la lèvre inférieure. 
		
	Impression plus dépouillée que fine.	1 ^{er} état : Impression très fine, 1 ^{er} tirage. 2 ^{eme} état : Impression moins fine, plus lourde.

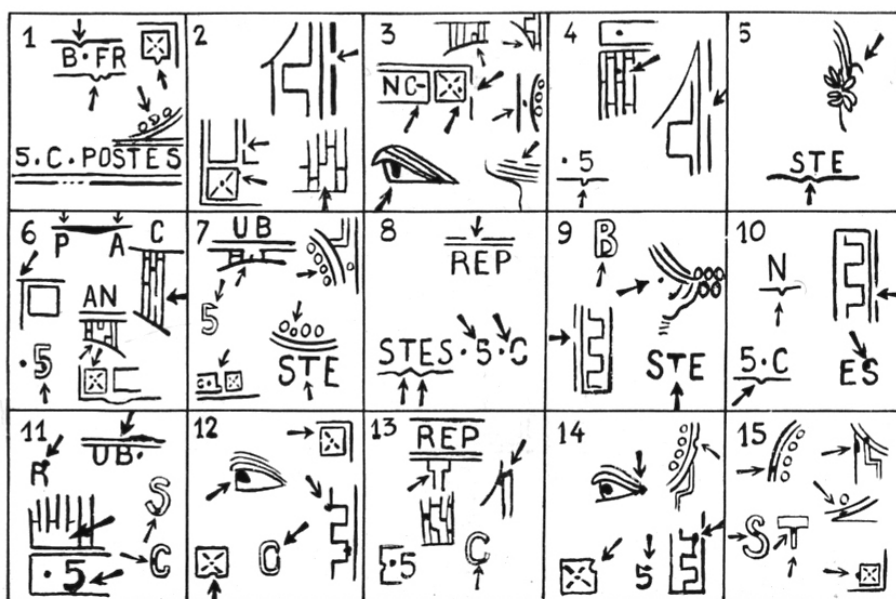
Report 2.			
	1 ^{er} état	2 ^{eme} état.	3 ^{eme} état.
1	Forte ligne blanche derrière la tête, moins accentuée dans le second tirage. 	Dans l'impression lourde ligne derrière la tête irrégulière et peu marquée. 	
Ombre de l'œil.	Petits traits nettement séparés les un des autres.	Lignes continues.	Lignes séparées, réduites en nombre et volume.
Cadre	Sans coupures.	Coupures fréquentes	Coupures retouchées.
Points légendes.	Ronds.	Ronds.	Déformés, grossis ou allongés.
			Petit chiffre dans la marge.

4^{eme} état. Certains timbres du bloc-report furent retouchés au niveau du cadre intérieur. A droite comme à gauche la ligne du cadre plus ou moins accentuée apparaît toujours plus épaisse que les lignes d'imbrication.

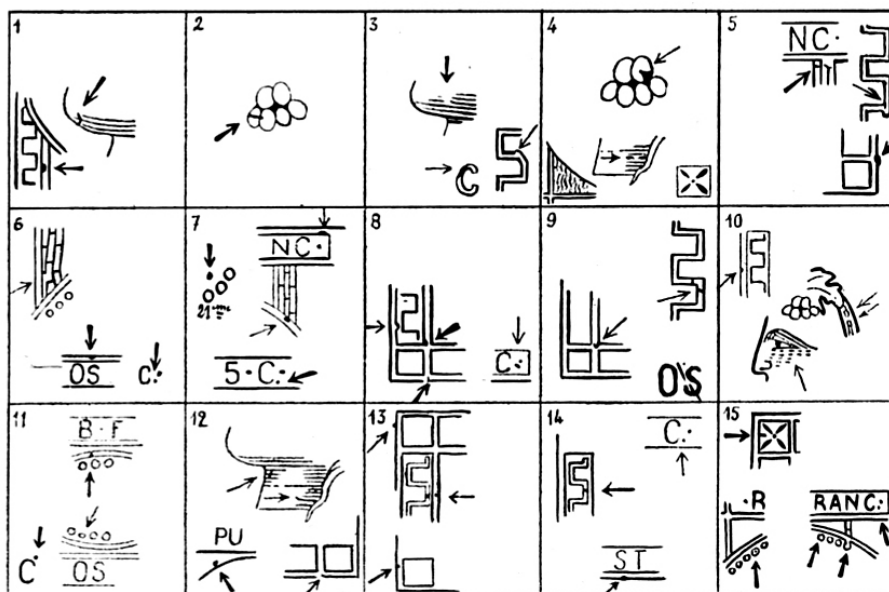


RECONNAITRE LA POSITION DES TIMBRES DANS LE BLOC-REPORT.

Report 1.



Report 2.



NUANCES DE COULEURS.

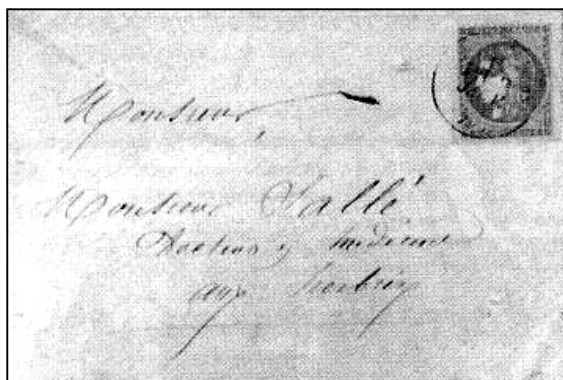
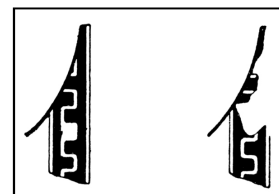
Report 1. Vert-jaune.

Report 2.

1 ^{er} état.		2 ^{eme} état.	3 ^{eme} état.
1 ^{er} tirage.	2 ^{eme} tirage.	Vert-jaune. Vert-jaune foncé. Vert-franc Vert foncé. Vert-émeraude clair. Vert-gris.	Vert-jaune. Vert-franc. Vert foncé. Vert-émeraude clair.
Vert-jaune. Vert-jaune foncé. Vert franc. Vert-émeraude clair. Vert-émeraude foncé. Vert-gris. Vert-sauge.	Vert-jaune. Vert-jaune foncé. Vert franc. Vert foncé. Vert-émeraude clair. Vert-émeraude foncé. Vert-gris. Vert-sauge.		

VARIETES DE PLANCHE.

« Bec de lièvre ». Report 2 case 11. Il est le 141^{eme} timbre d'un panneau gauche, 3^{eme} état.
Cassure dans grecque inférieure de droite. Elle se présente sous deux aspects différents.



5 centimes.

Imprimé sous enveloppe même arrondissement 1^{er} échelon.
Tarif du 5 septembre 1870 au 30 avril 1878.

10 centimes BISTRE.

N° 43.
 Tarif journaux, lettres.
 Papier blanc.
 Deux reports.

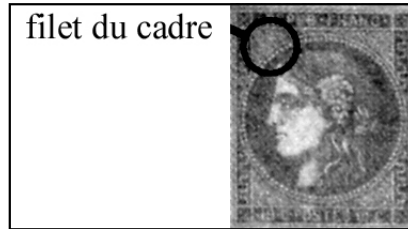


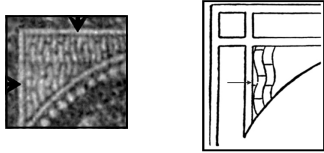
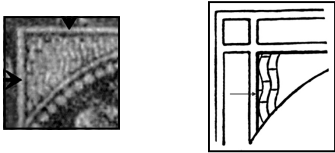
Report 1.



Report 2.

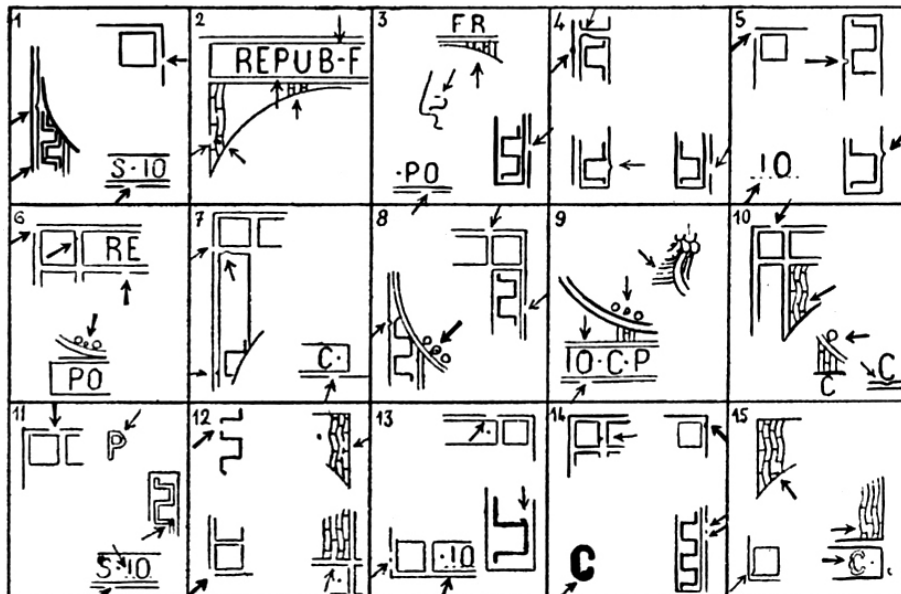
RECONNAITRE LES REPORTS ET LES ETATS.



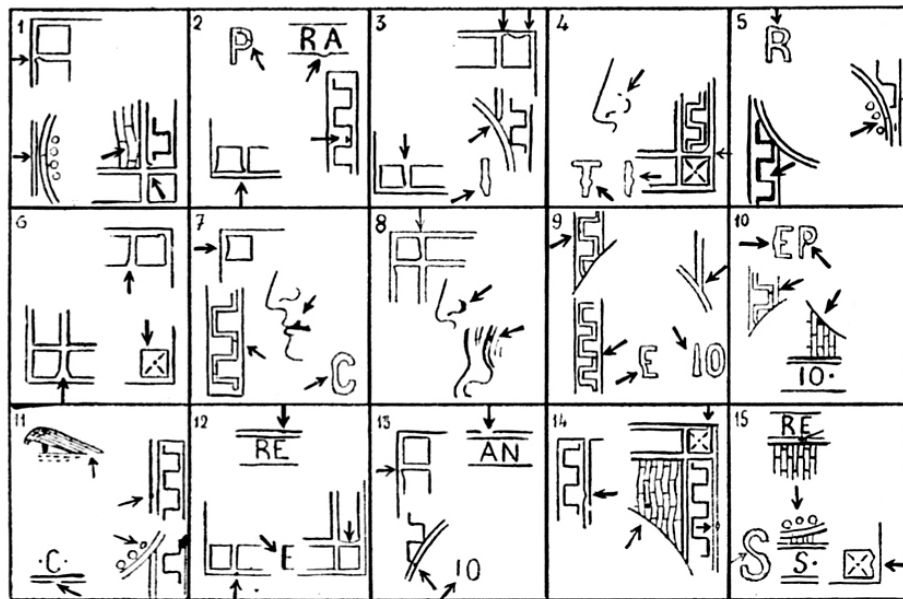
	Report 1. Tirage environ 10 000 000 de timbres. 13 novembre 1870.	Report 2. Tirage environ 8 000 000 de timbres. 2 février 1871.
1	Le cadre triangulaire intérieur est formé de traits égaux en épaisseur. 	Le filet intérieur du cadre est plus épais. 
	Petit chiffre dans la marge.	

RECONNAITRE LA POSITION DES TIMBRES DANS LE BLOC-REPORT.

Report 1.

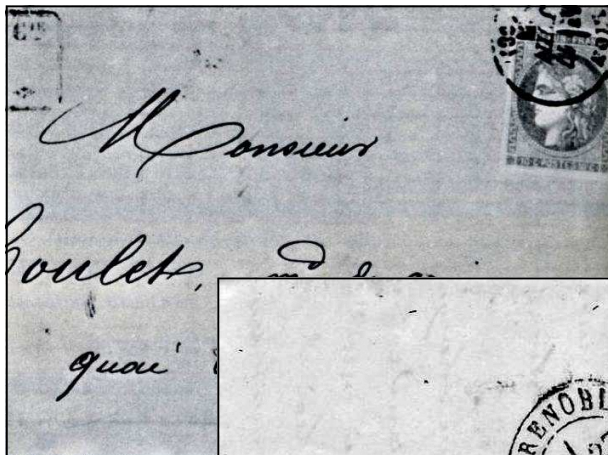


Report 2.

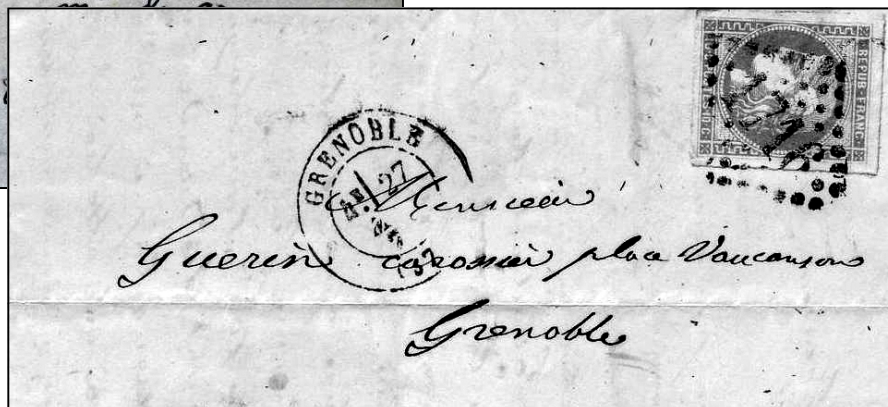


NUANCES DE COULEURS.

Report 1.	Report 2.
Bistre foncé.	Bistre-brun.
Bistre-rougeâtre.	Bistre-jaune.
Bistre-verdâtre.	Bistre-orange.
Brun clair.	Bistre-verdâtre.
	Jaune citron.



10 centimes.
 Lettre simple pour la même ville ou arrondissement postal, 1^{er} échelon.
 Tarif du 1^{er} janvier 1862 au 30 août 1871.
 Cachet à date type 16.



10 centimes.
 Lettre simple pour la même ville ou arrondissement postal, 1^{er} échelon.
 Tarif du 1^{er} janvier 1862 au 30 août 1871.
 Losange gros chiffres 1716. Cachet à date type 17 avec levée.

20 centimes BLEU.

Trois types.
Tarif lettres.

Graveur Dambourgez type I
Graveur Yon Types II et III.

Le type III fut obtenu en reportant le cadre nouvellement gravé du 30 centimes et le médaillon du type II.

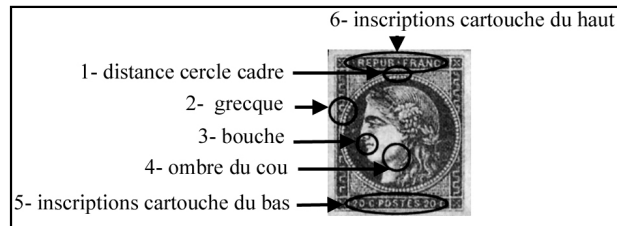


Type I

Type II

Type III

RECONNAITRE LES TYPES.



	TYPE 1.	TYPE 2.	TYPE 3.
1	Eloigné, 3/4 mm 	Rapproché. 	La ligne horizontale du cadre supérieur est renforcée et semble toucher au cercle.
2	Petit trait. 	Petit trait. 	Sans trait.
3	Lèvre supérieure fine. 	Lèvre supérieure marquée. 	Lèvre supérieure marquée.
4	Formée par des points. 	Formée par des traits. 	Formée par des traits.
5	Petites. 	Petites. 	Grandes et épaisses.
6	Petites. 	Petites 	Grandes et épaisses.
	Une perle au dessus de « O » de Poste touche le cercle 	La perle ne touche pas le cercle. 	La perle ne touche pas le cercle.

20 centimes BLEU TYPE I.

N° 44.
Deux reports.

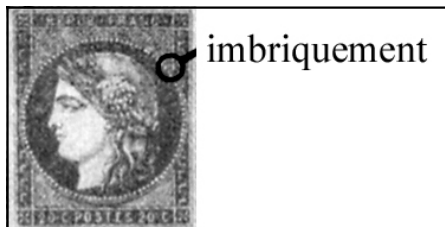


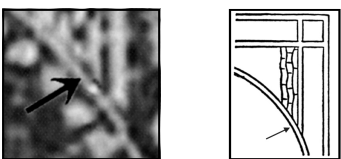
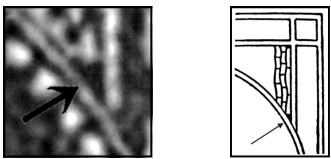
Report 1.



Report 2.

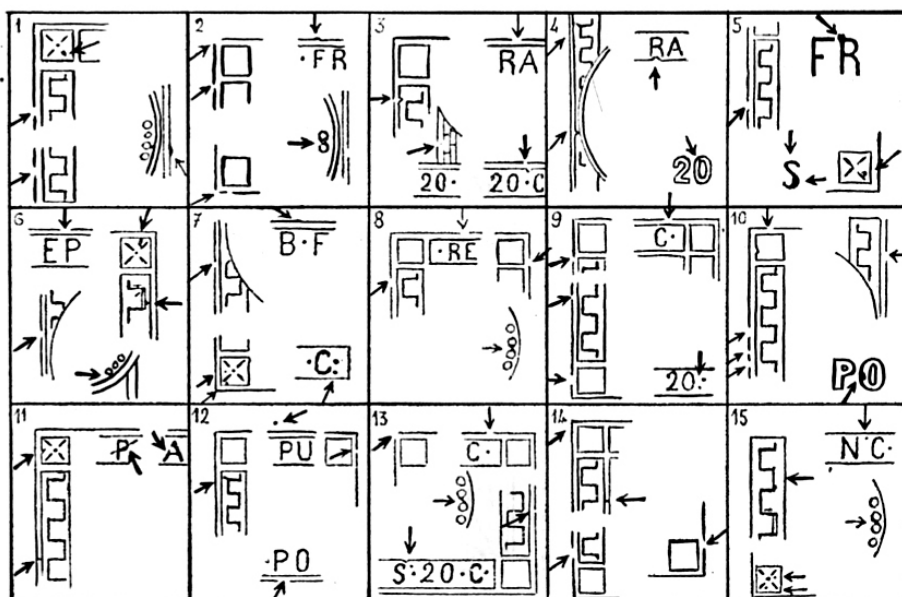
RECONNAITRE LES REPORTS ET LES ETATS.



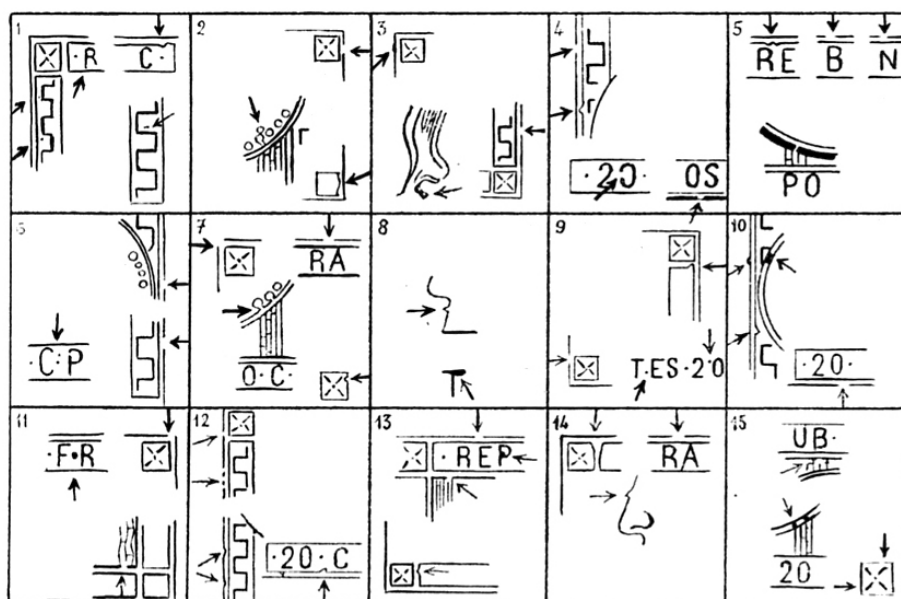
<p>Report 1. Tirage environ 1 000 000 de timbres. Papier plus ou moins épais, la teinte varie du blanc au jaune clair. 15 au 21 novembre 1870.</p>	<p>Report 2. Tirage environ 700 000 timbres. 18 ou 22 novembre 1870.</p>
<p>Imbriquement normal.</p> 	<p>Point de couleur dans l'angle inférieur au niveau de l'imbriquement supérieur droit.</p> 
<p>Les impressions d'allure usées sont fréquentes, les timbres présentant de nombreux petits manques.</p>	<p>Les défauts ont été retouchés. Les impressions usées sont moins fréquentes.</p>

RECONNAITRE LA POSITION DES TIMBRES DANS LE BLOC-REPORT.

Report 1.



Report 2.

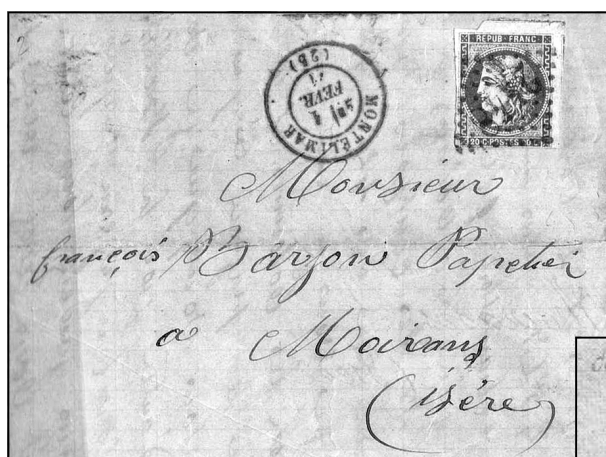
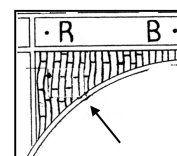


NUANCES DE COULEURS.

Report 1.	Report 2.
Bleu.	Bleu.
Bleu clair.	Bleu pâle.
Bleu foncé.	Bleu foncé.
Bleu-outremer.	
Bleu-noir.	
Bleu-verdâtre.	

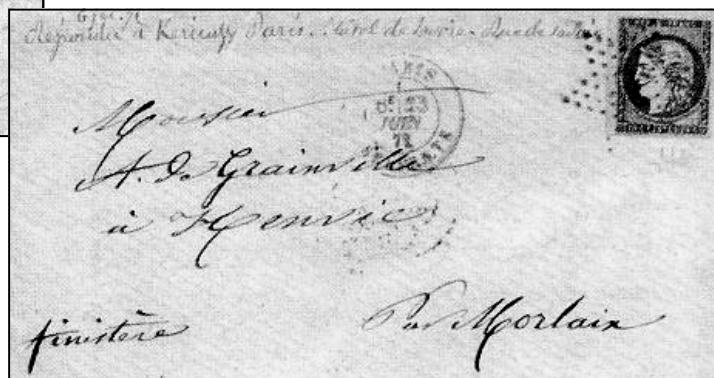
RETOUCHES.

Dans le report 2 a été refait l'imbricement du haut gauche. De ce fait le nombre de ligne est réduit de 27 à 22.



20 centimes type I.
Lettre simple de bureau à bureau, 1er échelon.
Tarif du 1^{er} janvier 1862 au 31 août 1871.
Etoile.
Cachet à date type 18 avec levée.
23 juin 1872.

20 centimes type III.
Lettre simple de bureau à bureau, 1er échelon.
Tarif du 1^{er} janvier 1862 au 31 août 1871.
Etoile gros chiffres.
Cachet à date type 18 avec levée.
1^{er} février 1871.



20 centimes BLEU TYPE II.

n° 45.

Trois reports.

Impression plus nette qu'au type I.

La signature du graveur Yon est visible dans le lobe inférieur droit de la feuille de vigne.



Report 1

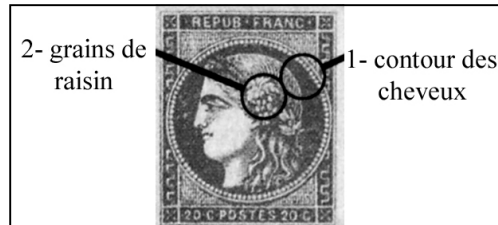


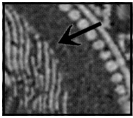
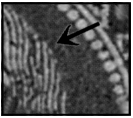
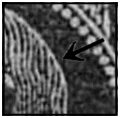
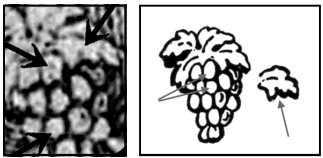
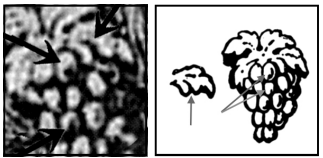
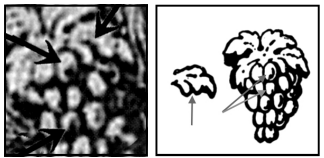
Report 2



Report 3

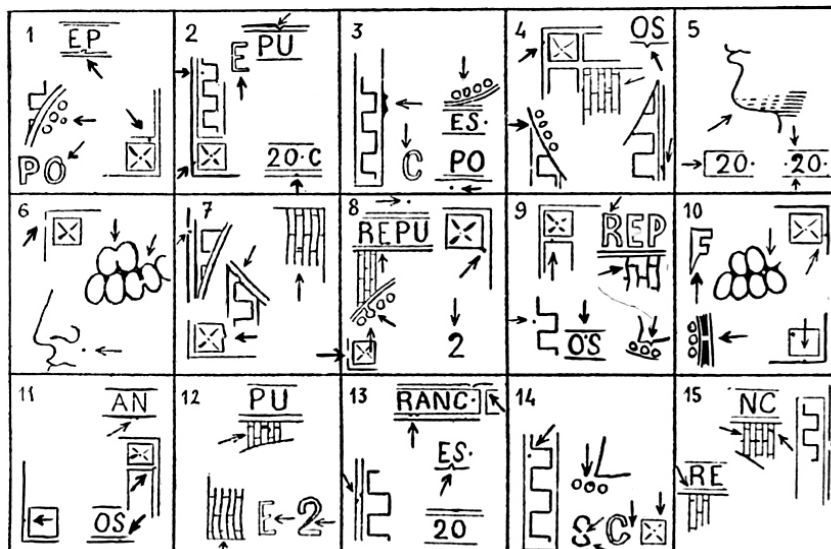
RECONNAITRE LES REPORTS ET LES ETATS.



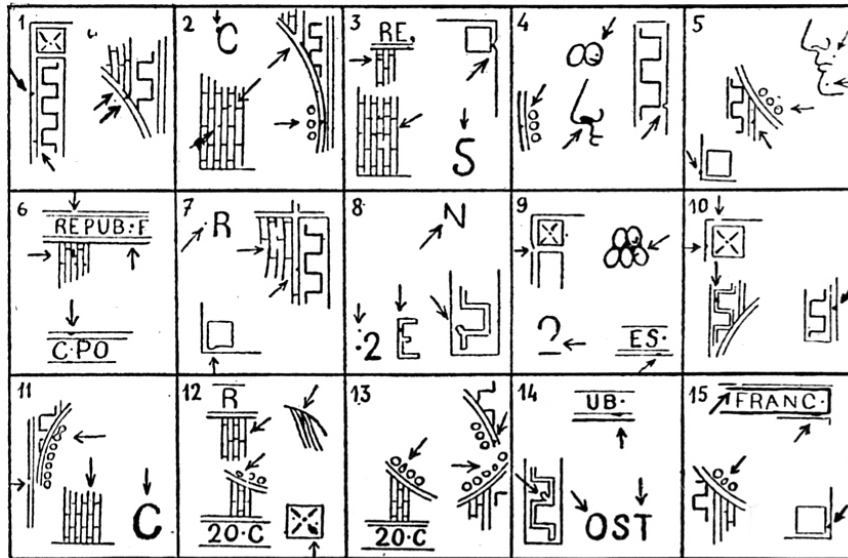
	Report 1. Tirage environ 3 500 000 t. 20 novembre 1870.	Report 2. Tirage environ 3 500 000 t. 6 décembre 1870.	Report 3. Tirage environ 10 000 000 de t. 13 décembre 1870.
1	Pas de ligne. 	Pas de ligne. 	Ligne blanche. 
2	Grain de raisin sans ombre. Lobe de la feuille de vigne à peine indiqué. 	Grain de raisin avec ombre. Lobe de la feuille de vigne franchement découpé. 	Grain de raisin avec ombre. Lobe de la feuille de vigne franchement découpé. 
	Impression fine. Aspect dépouillé pour les tirages ultérieurs.	Point parasite dans le 5 ^{ème} intervalle de l'imbricement à gauche en bas. Petit chiffre dans la marge.	Grand nombre d'impressions usées ou empâtées.

RECONNAITRE LA POSITION DES TIMBRES DANS LE BLOC-REPORT.

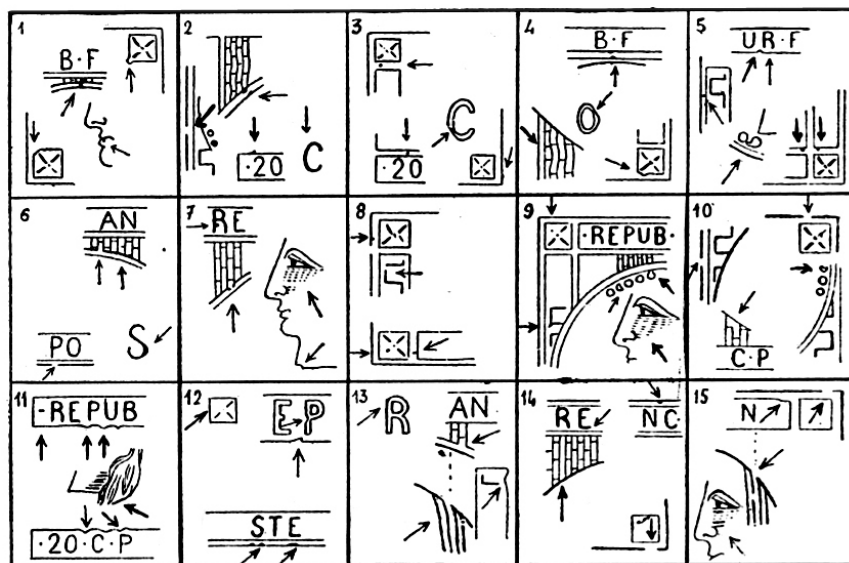
Report 1.



Report 2.



Report 3.



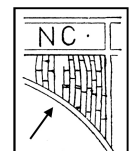
NUANCES DE COULEURS.

Report 1.	Report 2.	Report 3.
Bleu.	Bleu.	Bleu.
Bleu pâle.	Bleu pâle.	Bleu acier.
Bleu foncé.	Bleu foncé.	Bleu foncé.
Bleu-noir.	Bleu-verdâtre foncé.	Bleu très foncé.

RETOUCHES ET VARIETES.

Bloc-report 2.

L'imbricquement supérieur droit fut retouché au niveau du 6^{ème} timbre.



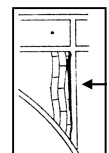
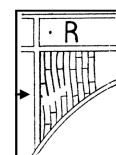
Bloc-report 3.

L'imbricquement supérieur gauche fut retouché sur 4 lignes au niveau du 8^{ème} timbre. La partie inférieure comporte 5 lignes.

Le cadre intérieur latéral fut renforcé en haut à droite, surtout dans la partie supérieure, au niveau du 15^{ème} timbre.

Dans le cartouche supérieur les lettres A et N furent refaites. Le cartouche et le filet intérieur sont déformés sous ces lettres.

Boule blanche dans la grecque.



20 centimes BLEU TYPE III.

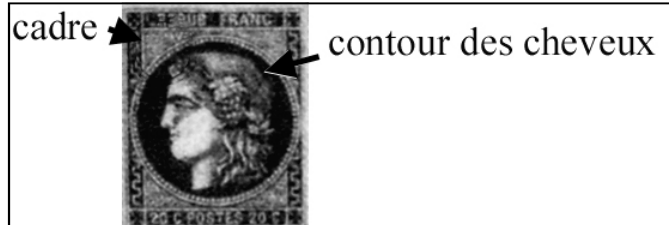
N° 46.
Deux reports.

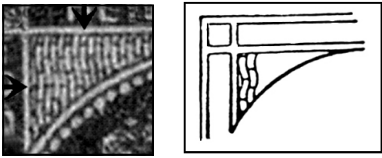
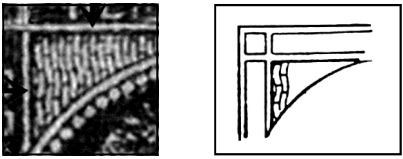
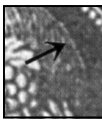
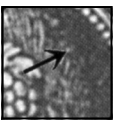
La signature du graveur Yon est visible dans le lobe inférieur droit de la feuille de vigne.



Report 1 Report 2

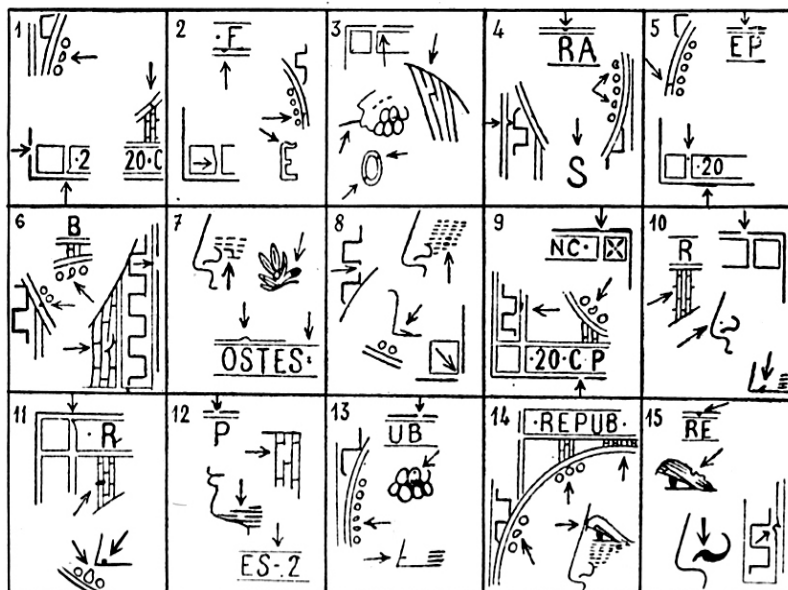
RECONNAITRE LES REPORTS ET LES ETATS.



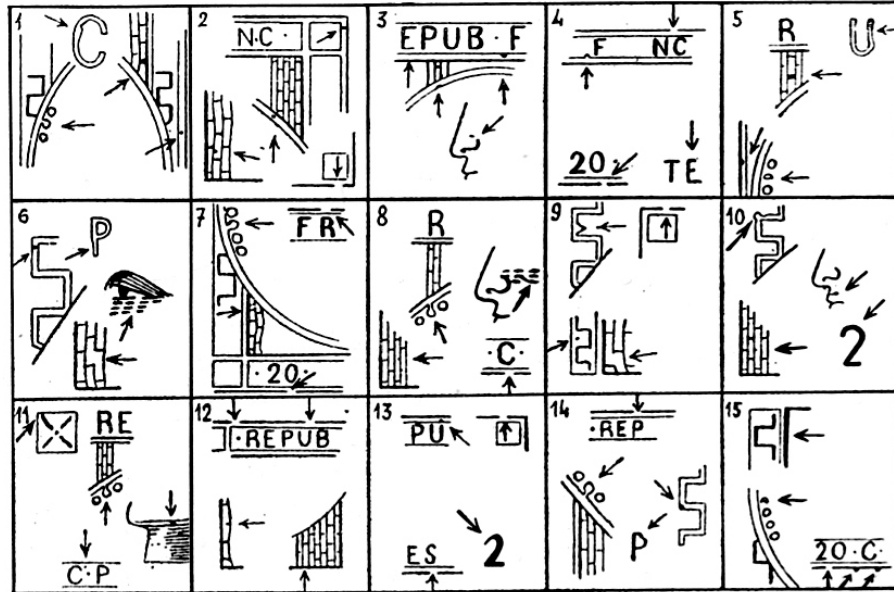
	Report 1. Tirage environ 8 000 000 de timbres. 13 décembre 1870.	Report 2. Tirage environ 30 000 000 de timbres. 14 janvier 1871.
1	Traits égaux en épaisseur. 	Filet intérieur du cadre du triangulaire est plus épais. 
2	Légère ligne blanche. 	Pas de ligne blanche. 

RECONNAITRE LA POSITION DES TIMBRES DANS LE BLOC-REPORT.

Report 1.



Report 2.



NUANCES DE COULEURS.

Report 1.	Report 2.
Bleu.	Bleu.
Bleu pâle.	Bleu pâle.
Bleu foncé.	Bleu foncé.
Bleu-gris foncé.	Bleu très foncé.
Bleu-outremer.	Bleu-gris.
Bleu-verdâtre.	Bleu-outremer.

RETOUCHES ET VARIETES.

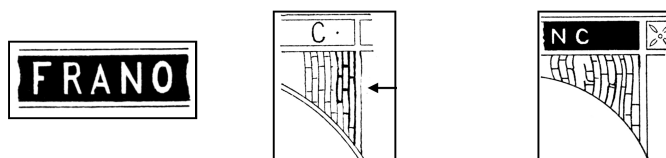
Pour réaliser le bloc-report du type III ils utilisèrent le bloc matrice du 30 centimes où figurent déjà les encadrements. Les médaillons furent placés individuellement entraînant des positions légèrement différentes pour l'effigie. La distance entre la pointe du cou et le cercle de perle peut être normale, éloignée ou proche.

Il fallu remplacer les chiffres 3 de 30 centimes par des 2. D'où la différence pour chacun des timbres du bloc-report.

Report 1 retouches.

- 1^{er} timbre d'un report : FRANO pour FRANC.
- 2^{ème} timbre d'un bloc-report : renforcement du cadre et retouche de l'imbrication en haut à droite.
- Retouche de l'imbrication en haut et à droite. Ressemble à celui du 20c, type II, report 2.
- 10^{ème} et 14^{ème} timbre du bloc-report : partie inférieure gauche tache joignant les perles au cou.

Report 1 variétés de report.

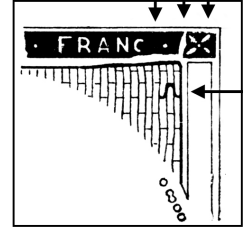
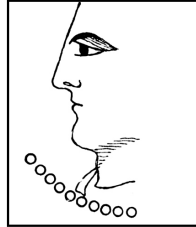


- carré supérieur gauche, présence de deux taches blanches.
- cartouche latéral, deux traits blancs en haut.



Report 2 retouches.

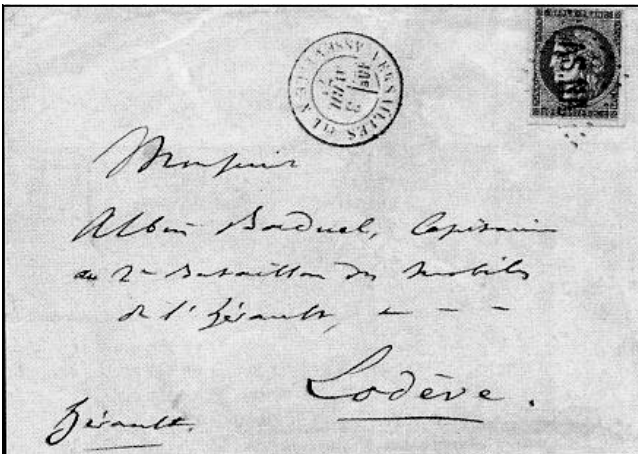
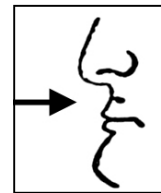
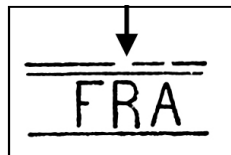
- 4^{ème} timbre d'un bloc-report : hRANC au lieu de FRANC.
- 4^{ème} timbre d'un bloc-report : FRANE au lieu de FRANC.
- 10^{ème} et 14^{ème} timbre du bloc-report : partie inférieure gauche tache joignant les perles au cou.
- 11^{ème} timbre d'un report : second S en forme de 6.
- 11^{ème} timbre d'un report : retouche portant sur les lettres, le fleuron et une partie de l'imbrication supérieur droit.



- PRANC au lieu de FRANC.
- FRANCO au lieu de FRANC.

Report 1 variétés de report.

- 7^{ème} timbre du bloc report : cadre cassé au dessus du R de FRANC.
- 10^{ème} timbre du bloc-report : tache au dessus de la lèvre.



20 centimes Type III.
Lettre simple de bureau à bureau, 1er échelon.
Tarif du 1^{er} janvier 1862 au 31 août 1871.
Losange « AS NA »
Cachet à date type 18 avec levée.
Versailles Assemblée Nationale.

20 centimes Type III R1.
Lettre de bureau à bureau, 1er échelon.
Tarif du 1^{er} janvier 1862 au 31 août 1871.
Losange gros chiffres 369.
Cachet à date type 16 avec levée.
21 mars 1871.



30 centimes BRUN.

N° 47.
 Tarif lettres.
 Un report.

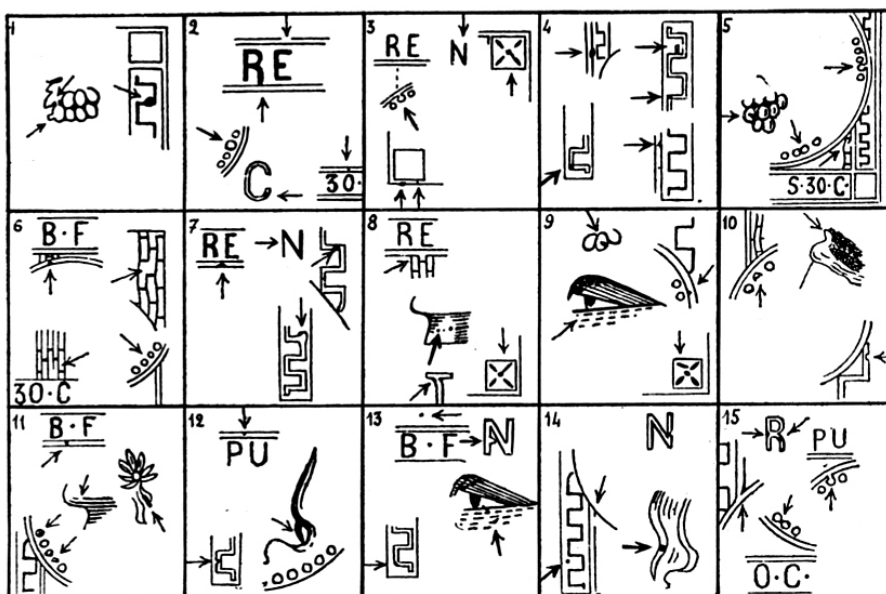


Tirage environ 2 900 000 timbres.
 30 décembre 1870.

Yon dessina cette valeur en dernier.
 Le contour des cheveux présente une ligne blanche plus ou moins nette.
 Les lettres des cartouches sont plus grandes que dans les autres valeurs.

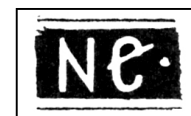
RECONNAITRE LA POSITION DES TIMBRES DANS LE BLOC-REPORT.

Un report.



NUANCES DE COULEURS.

- Brun.
- Brun clair.
- Brun pâle.
- Brun foncé.
- Brun-noir.
- Brun-verdâtre. (impression fine)



VARIETES.

- 2^{ème} timbre de tous les reports: R de REPU touche le bas du cartouche.
- 13^{ème} timbre d'un report : C de FRANC barré par un trait blanc.
- Nez allongé jusque devant la lèvre.



30c brun.
 Lettre pour la Belgique.
 Tarif du 1^{er} janvier 1866 au 31 décembre 1875.
 Losange gros chiffres 2628.
 Cachet à date type 16 avec levée.
 25 juin 1872.

40 centimes ORANGE.

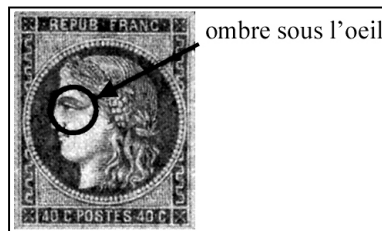
N° 48
 Tarif lettres.
 Un report.

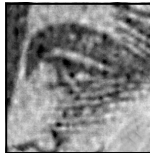



Tirage environ 3 300 000 timbres.
 9 décembre 1870.

La signature du graveur Yon est visible dans le lobe inférieur droit de la feuille de vigne.

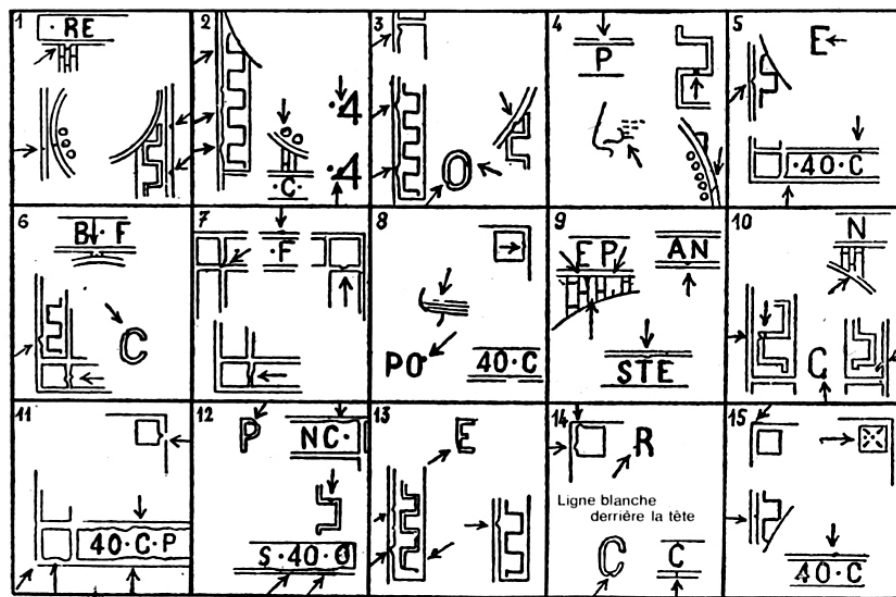
RECONNAITRE LES ETATS.



ETAT 1.	ETAT 2.
Traits continus. 	Traits séparés. 
Impressions fines. Couleurs intenses.	Impressions empâtées et usées.

RECONNAITRE LA POSITION DES TIMBRES DANS LE BLOC-REPORT.

Un report.

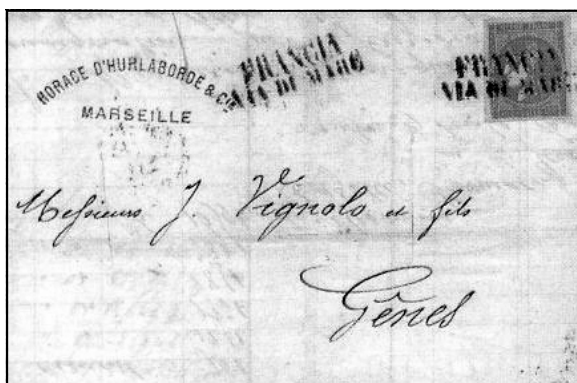
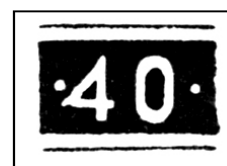


NUANCES DE COULEURS.

ETAT 1.	ETAT 2.
Dominante orange : Orange pâle. Orange clair. Orange foncé. Orange vif. Orange vermillon. Dominante jaune : Jaune-citron. Jaune-orange. Dominante rouge : Rouge clair. Rouge. Rouge-orange. Rouge sang clair. Rouge sang foncé.	Dominante orange : Orange pâle. Orange clair. Orange foncé. Orange vif. Orange vermillon. Dominante jaune : Jaune-citron. Jaune-orange. Dominante rouge : Rouge clair. Rouge. Rouge-orange. Rouge sang clair. Rouge sang foncé. Vermillon vif. Ocre.

VARIETES.

- 2^{eme} timbre de plusieurs reports : « 4 » large retouché.
- Boule sous le cou.



40c orange.
 Pli pour l'Italie.
 Tarif du 1^{er} janvier 1866 au 31 décembre 1875.

40c orange.
 Tarif du 1^{er} janvier 1862 au 31 août 1871.
 Lettre de bureau à bureau 2eme échelon.
 Losange.
 Cachet à date type 17 avec levée.
 14 février 1871.



80 centimes ROSE.

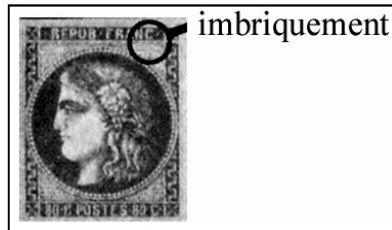
N° 49.
 Tarif lettres intérieur, étranger.
 Un report.



Tirage environ 2 390 000 timbres.
 10 décembre 1870.

La grappe de raisin formée 16 grains dans les autres valeurs n'en compte que 15 ici.
 Pour cette valeur la feuille de vigne se prolonge plus bas que dans les autres valeurs.

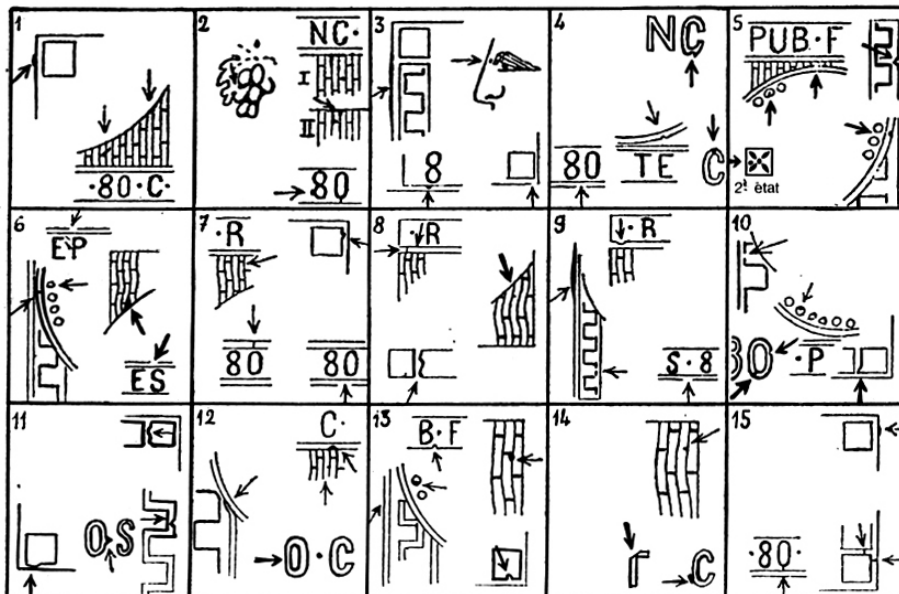
RECONNAITRE LES ETATS.



ETAT 1.	ETAT 2.
Imbriquement renforcé sous le C de FRANC, sans barre transversale.	Imbriquement retouché avec barre transversale.
11 ^{eme} timbre : nez court.	11 ^{eme} timbre : nez long.

RECONNAITRE LA POSITION DES TIMBRES DANS LE BLOC-REPORT.

Un report.

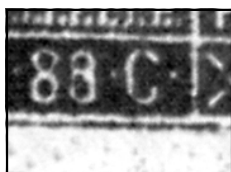


NUANCES DE COULEURS.

ETAT 1.	ETAT 2.
Rose.	Rose.
Rose clair.	Rose clair.
Rose terne.	Rose foncé.
Rose foncé.	Rose vif.
Rose vif.	Rose carminé.
Rose carminé.	Rose carminé foncé.
Rose carminé foncé.	Rose groseille.
Rose groseille.	Rose saumon.
Rose saumon.	Rouge sang foncé.
Rouge sang foncé.	

VARIETES.

- 12^{ème} timbre d'un report et 22^{ème} d'un panneau : le zéro de droite prend l'aspect d'un 8.
 - 1^{er} état : une tache bouche le haut du zéro.
 - 2^{ème} état : le point de couleur transforme le 0 en 8.
- 14^{ème} timbre de chaque report : T cassé.
- 3^{ème} timbre d'un report et 33^{ème} d'un panneau : grosse tache blanche sous le menton.



80c rose.
Roulette de points carrés.
Cachet d'escale octogonal de ligne maritime.
Cachet annexe « PD », port payé jusqu'à destination.

80c rose.
Lettre pour Madrid.
Tarif du 1er janvier 1860 au 31 décembre 1875.
Losange 2240.
Cachet à date avec levée type 17.
Cachet annexe « PD », port payé jusqu'à destination.



LES COMMUNICATIONS SOUS LA COMMUNE.

Après le soulèvement du 18 mars 1871 une assemblée est élue le 28 mars. La Commune nomme Albert Thiesz Directeur Général de la Poste et Mauvière comme adjoint. Camelinat devient Directeur de la Monnaie. Le gouvernement de Thiers étant installé à Versailles, le 30 mars Rampont-Léchin Directeur Général des Postes rejoint les versaillais en évacuant de la capitale une grande partie des stocks et du matériel.

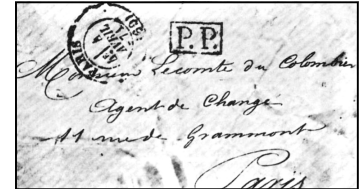
Thiesz et son adjoint doivent:

- réorganiser le service postal dans Paris en l'absence de timbres, de matériel oblitérant et de personnel,
- rétablir les relations avec la province, Paris étant à nouveau assiégé par l'armée des versaillais et les troupes d'occupation prussiennes.

En l'absence de timbres, l'affranchissement a lieu au guichet le pli reçoit, un cachet ou une inscription manuscrite PP, port payé.



Au cours du mois d'avril, l'administration retrouva un stock de timbres et en fit imprimer à partir des anciennes planches. Faute de matériel oblitérant, les postiers restés à Paris utilisèrent des cachets et des combinaisons de cachets peu courants. (anciens cachets, losange



ancre...) Le trafic intra-muros fut ainsi rétabli.

Pour la province plusieurs tentatives eurent lieu. L'utilisation des ballons n'eut pas de suite. Des agents des postes allèrent porter le courrier, clandestinement, dans des bureaux hors de Paris, mais le gouvernement de Versailles interdit le 6 avril la distribution du courrier provenant de la capitale. Les voyages clandestins ne suffisant pas à l'acheminement de tout le courrier, Thiesz autorisa le 26 avril 1871 le transport par agence privée moyennant paiement. Ce fonctionnement fut toléré par le gouvernement de Versailles, aussi une trentaine d'agence virent le jour.

Dans le sens Paris province, l'expéditeur met sa lettre préalablement affranchie dans une enveloppe à l'adresse d'une des agences. Le prix de l'enveloppe 15c ou 25c suivant le poids du pli à expédier, revient à l'agence. Elle doit être affranchie au tarif Paris pour Paris soit 10c. Apportées par les facteurs à l'agence, celles-ci étaient ouvertes et les plis contenus transportés au bureau de poste de Vincennes ou de Saint Denis.



Dans le sens province Paris, certaines agences imprimèrent des enveloppes pour le retour. En général adressées poste restante à Vincennes ou Saint Denis l'agence demandait une commission de 20c qui comprenait l'affranchissement de 10c pour l'expédition à l'intérieur de Paris. Après avoir ajouté l'affranchissement de 10c l'agence pouvait:

- déposer les plis dans un bureau de poste, le timbre est oblitéré avec le cachet du bureau et distribué normalement,
- déposer le pli à l'adresse indiquée, le timbre est oblitéré avec le cachet privé de l'agence.

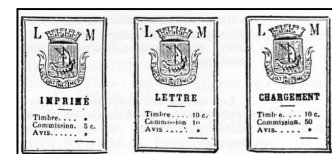
L'agence devait ajouter un timbre 10c afin que l'affranchissement revienne à la Commune et non au gouvernement de Versailles ce qui serait le cas s'il avait été réalisé avant l'entrée à Paris. La Commune n'ayant pas les timbres de l'émission de Bordeaux c'est en général le 10c Empire lauré qui fut utilisé. La taxe ordinaire Paris pour Paris était appliquée au lettres non affranchies.

L'agence Lorin-Maury perfectionna le système par l'emploi de vignettes privées et d'entiers postaux. Lorin employé de la gare du Nord allant tous les jours de Paris à St Denis, transportait les plis que Maury, négociant en timbres postes, recueillait dans Paris. Ces vignettes furent utilisées entre le 5 mai et le 24 mai 1871.

Le 20 mai les versaillais entrent dans Paris, les combats dureront une semaine.



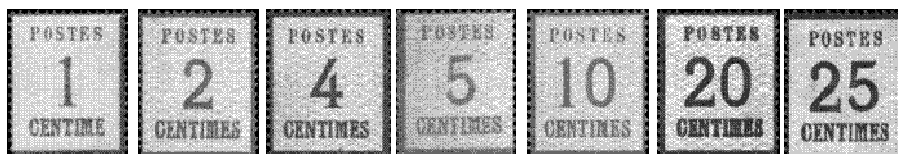
Timbre.
Papier blanc, non dentelé.



Timbres-taxe.
5c vert, 10c violet, 50c rose.

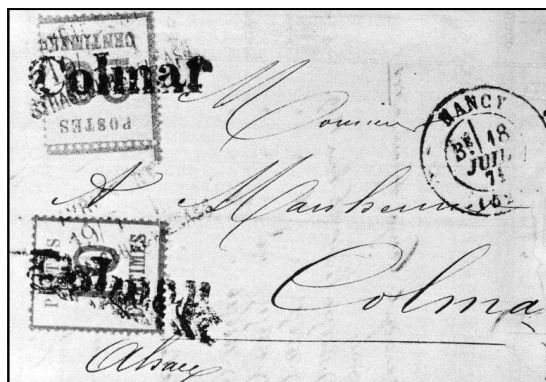
LA CORRESPONDANCE AVEC LES TERRITOIRES OCCUPES.

Début août l'armée prussienne envahit l'Alsace Lorraine et occupe les départements du Bas Rhin, Haut Rhin, Moselle, Vosges et Meurthe. L'Imprimerie Nationale de Berlin imprime des timbres d'occupation dit « d'Alsace Lorraine » qui furent émis début septembre. Au fur et à mesure de leur avancée les troupes, en plus de la poste militaire, remettent en marche les bureaux de poste civils et les timbres « d'Alsace Lorraine » se substituent aux timbres français.



1c vert-bronze. 4c gris-lilas. 10c bistre brun. 2c brun-rouge.
5c vert-jaune.. 20c bleu. 25c brun-noir.

Jusqu'à l'arrivée des cachets prussiens ce sont les cachets français qui furent utilisés. Certains bureaux de poste fonctionnèrent sous la direction militaire prussienne. Ils utilisèrent alors les cachets du régiment ou de la Feldpost. (poste aux armées)



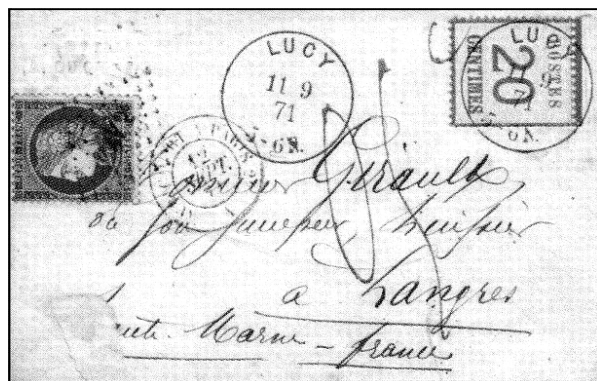
Cachets français.



Cachets prussiens.

La convention du 14 février 1871 entre les administrations postales françaises et prussiennes fixait à 40c le port des lettres simples entre territoires occupés et non occupés, 20c revenant à chacun des partis. Un double affranchissement était nécessaire pour que chaque administration perçoive les 20c. Afin d'éviter que le destinataire ne paye une taxe l'expéditeur, suivant son lieu, devait se procurer des timbres d'Alsace-Lorraine ou des timbres français. Le bureau d'origine oblitérait les timbres d'origine, le bureau du destinataire oblitérait l'affranchissement complémentaire.

Les plis ne possédant pas l'affranchissement complémentaire, le destinataire devait payer une taxe de 20c. Des griffes diverses furent utilisées à cet effet.



Lettre simple de la zone occupée pour la zone libre.

Cachet prussien:

Cachet à date Lucy 11 septembre 1871

Cachet français:

Losange des ambulants lettres bâton,

Cachet à date des ambulants de nuit 12 septembre 1871.

En mars 1871 la France reprit la direction du service postal. Les timbres d'occupation n'eurent plus cours que dans les départements annexés (Haut et Bas Rhin une partie de la Moselle, de la Meurthe et des Vosges) jusqu'au 31 décembre 1871, puis remplacés par les timbres d'Allemagne.

LES TIMBRES FAUX POUR TROMPER LA POSTE.

Durant cette période le 20c de l'Emission de Bordeaux a fait l'objet de plusieurs falsifications étant la valeur courante d'affranchissement de l'époque.

CARACTÉRISTIQUES DE L'AUTHENTIQUE.

L'effigie :

- l'aile du nez est fortement courbée;
- les ombres des yeux sont constituées de lignes, de petits points et de traits régulièrement espacés suivant les types;
- les ombres de la face et du cou sont figurées par des lignes régulièrement espacées.

La grecque. D'épaisseur constante elle est doublée de petits traits lui donnant du relief.

Ils ne touchent pas les lignes blanches de l'encadrement.

Le burelage. Les lignes symétriquement ondulées sont coupées par de petits traits horizontaux formant un imbriquement.

Les perles du médaillon. Rondes elles ne touchent pas le cercle.

Les ornements des angles. Ils sont constitués par un point central entouré de quatre pétales en forme de massue.

Les cartouches :

- les lettres des légendes sont de hauteur régulière;
- un point figure entre, derrière et devant chaque élément des inscriptions.



FAUX DE MORLAIX. Type I.

Il fut décrit à partir d'une lettre provenant de Morlaix d'où son nom.

Couleur bleu-vert.

La hauteur est plus petite que l'original : 21mm 1/4 au lieu de 21mm 1/2

L'effigie :

- la narine est trop prononcée;
- les ombres des yeux sont trop marquées et présence d'une tache noire sous la paupière inférieure;
- les ombres du cou sont formées de petits traits et de petits points;
- la bouche trop épaisse possède un point sur la commissure des lèvres.

La grecque. Incomplète les éléments verticaux ne se rejoignent pas. Un grand nombre d'éléments verticaux ont disparus à droite.

Le burelage. Il est grossier et irrégulier.

Les ornements des angles. Le point central a disparu et présence d'un point supplémentaire en bas du carré supérieur gauche.

Les cartouches :

- le cartouche supérieur présente deux points en oblique avant REP;
- le cartouche inférieur présente une tache sur le 2 de gauche suivi d'un C trop grand. Le 2 de droite est extrêmement déformé avec un C plus éloigné du 0 qu'à la normale. Deux taches blanches en avant du cadre accentuent cet effet.

La reproduction présente un défaut d'encrage qui a provoqué des coulées. De ce fait certaines perles ont disparues, le cercle qui les entoure présente des ruptures. Il y a une tache triangulaire noire à la naissance du cou, certaines lettres sont cachées.



FAUX DE PONS.

Du nom du faussaire, ce timbre est apparu sur une lettre du 22 janvier 1871.

Couleur variable du bleu clair au bleu ordinaire.

Faux de Pons sur lettre oblitéré GC2240.

Cachet d'arrivée à Nîmes du 23 janvier 1871 au verso.



L'effigie :

- la narine mal dessinée paraît laisser voir une cloison nasale médiane prolabée;
- les points sous les yeux sont irréguliers;
- une tache blanche est présente dans la chevelure au-dessus de la grappe de raisin;
- les traits de la face et du cou sont irréguliers;
- une grosse virgule noire se trouve dans la première mèche de cheveux.

La grecque. Mal dessinée, des traits parasites relient la grecque au cadre dans la partie inférieure droite.

Le burelage. Mal dessiné il présente une grosse tache blanche dans l'imbrication au dessus du 20c de gauche, avec un point noir cerclé de blanc contre le cadre, à mi-hauteur.

Les perles du médaillon. Irrégulières, deux sont reliées au cadre au dessus des E et B de République.

Le cartouche inférieur :

- un trait avant le 20 touche le cadre à gauche;
- présence d'un trait à l'intérieur du C;
- le P de Poste présente un petit trait oblique à sa base;
- le 2 de droite penche en arrière et déborde en bas les autres lettres de l'inscription.



FAUX D'ITALIE.

Ce faux serait d'origine Italienne.

Nuance intermédiaire outremer.

L'effigie :

- la lèvre supérieure avance sur la lèvre inférieure;
- des points irréguliers constituent l'ombre sous les yeux.

La grecque. Sans ombre elle s'ouvre en haut et en bas dans les lignes du cadre.

Les perles du médaillon :

- le cercle est perlé de façon irrégulière;
- une perle fait saillie dans le médaillon, dans la partie inférieure, au dessus de l'espace entre S et 2.

Les ornements des angles :

- l'angle supérieur droit est formé de 5 points reliés par des lignes minces. Lorsqu'elles manquent l'ornement ressemble à un 5 de domino;
- l'angle inférieur gauche est formé de deux points surmontant un accent circonflexe.

Les cartouches :

- dans le cartouche supérieur les lettres sont irrégulières. Le P et le B de République étant trop grands le B touche le cadre en haut et souvent aussi en bas. Le A de Franc est trop large et le C trop grand touche le cadre en bas.
- dans le cartouche inférieur le point entre le C et le P touche le P. Cette lettre trop longue touche le cadre en bas. Le O est plus petit que les autres lettres;



TROISIEME FAUX.

D'origine inconnue c'est le faux le plus rare.

Couleur bleu de Prusse pâle.

L'effigie :

- visage grossier avec un nez trop droit et des points sous les yeux;
- les ombres de la face et du cou sont formées de traits continus.

La grecque. Elle paraît allongée car la distance entre la ligne et la gravure est plus grande.

Les perles du médaillon. Empâtées et inégales certaines sont ovales.

Les cartouches :

- les lettres du cartouche supérieur sont carrées et épaisses;
- dans le mot Poste, d'une part le P est trop grand et d'autre part les espaces entre le S et le T, le T et le E sont plus larges qu'entre les autres lettres.
- le 20 c de droite n'a pas de tête, le C est trop rond et il n'y a pas de point après cette lettre.



LES TARIFS D'AFFRANCHISSEMENT.

Tarifs intérieurs de la période du 5 septembre 1870 au 31 août 1871.

IMPRIMES NON PERIODIQUES.

Sous bande: avertissements, avis, article littéraire, catalogue, circulaire, échantillon, feuillet, prix courants et prospectus.

	1 ^{er} éch Inf 5g	2 ^{eme} éch → 10g	3 ^{eme} éch → 15g	4 ^{eme} éch → 20g	5 ^{eme} éch → 25g	supérieur + 5g
Toutes destinations.	1c	2c	3c	4c	5c	+ 1c

Plis électoraux sous enveloppes.

	1 ^{er} éch Inf 50g	2 ^{eme} éch → 100g	3 ^{eme} éch → 110g	4 ^{eme} éch → 120g	5 ^{eme} éch → 130g	supérieur + 10g
Toutes destinations.	1c	10c	11c	12c	13c	+ 1c

Sous enveloppe: avertissement, avis, carte de visite, circulaire, prospectus.

	1 ^{er} éch Inf 10g	2 ^{eme} éch → 20g	3 ^{eme} éch → 30g	4 ^{eme} éch → 40g	5 ^{eme} éch → 50g	supérieur + 10g
Même arrondissement.	5c	10c	15c	20c	25c	+ 5c
Bureau à bureau.	10c	20c	30c	40c	50c	+ 10c

JOURNAUX ET PERIODIQUES.

Journaux et périodiques non politiques.

	1 ^{er} éch Inf 20g	2 ^{eme} éch → 40g	3 ^{eme} éch → 60g	4 ^{eme} éch → 80g	5 ^{eme} éch → 100g	supérieur + 20g
Autres départements, rayon limitrophe.	1c	2c	3c	4c	5c	+ 1c
	Inf 20g	→ 30g	→ 40g	→ 50g	→ 60g	+ 10g
Autres départements, rayon général.	2c	3c	4c	5c	6c	+ 1c
Seine, Seine et Oise.	2c	3c	4c	5c	6c	+ 1c

Journaux et périodiques politiques.

	1 ^{er} éch Inf 40g	2 ^{eme} éch → 60g	3 ^{eme} éch → 80g	4 ^{eme} éch → 100g	5 ^{eme} éch → 120g	supérieur + 20g
Autres départements, rayon limitrophe.	2c	3c	4c	5c	6c	+ 1c
	Inf 40g	→ 50g	→ 60g	→ 70g	→ 80g	+ 10g
Autres départements, rayon général.	4c	5c	6c	7c	8c	+ 1c
Seine, Seine et Oise.	4c	5c	6c	7c	8c	+ 1c

TARIF INTERIEUR DES LETTRES.

	1 ^{er} éch Inf 10g	2 ^{eme} éch → 20g	3 ^{eme} éch → 100g	4 ^{eme} éch → 200g	5 ^{eme} éch → 300g	supérieur + 100g
Lettre pour la même ville et les recettes réunies.	10c	20c	40c	80c	1,20f	+ 40c
Lettre bureau à bureau.	20c	40c	80c	1,60f	2,40f	+ 80c
	Inf 15g	→ 30g	→ 60g	→ 90g	→ 120g	+ 30g
Lettres de Paris pour Paris.	10c	20c	30c	40c	50c	+ 10c

Le tarif des recettes réunies à été crée en province jusqu'au 1^{er} septembre 1871 pour certaines villes limitrophes. Entre:

Bayonne et Saint-Espirit.
Bordeaux et Cernon-la-bastide.
Calais et Saint-Pierre-Les-Calais.
Chateauroux et Déals.
Eu et Le Tréport.
La Ferté-sous-Jouarre et Jouarre.
Langon et Saint Macaire.
Lille et Moulinville-Wazemmes.
Lyon et Villeurbanne.
Mézières et Charleville.

Montléry et Linas.
Romans et Bourg de Péage.
Rouen et Darnetal.
Saint Giron et Saint Lizier.
Saint Malo et Saint Servan.
Tain et Tournon sur Rhône.
Tarascon et Beaucaire.
Valencienne et Anzin.
Vic-sur-Seine et Moyenvic-sur-seine.

COMPLEMENTS D'AFFRANCHISSEMENTS.

VALEUR DECLAREE.

Depuis la Révolution française l'administration des postes ne pouvait transporter des valeurs dans le courrier. Afin d'y remédier la loi du 4 juin 1859 crée les valeurs déclarées.

Article 1 et 2 : *L'insertion, dans une lettre, de billets de banque ou de bons, coupons de dividende et d'intérêt payable au porteur, est autorisée jusqu'à concurrence de 2000 francs, et sous condition d'en faire la déclaration. Cette déclaration doit être portée en toutes lettres sur la suscription de l'enveloppe et énoncer en francs et centimes le montant des valeurs expédiées.*

L'article 1^{er} définit la liste des valeurs déclarées: les billets de banque, les bons, les coupons échus de dividende ou d'intérêt payables au porteur. (en 1873 sera ajoutés les chèques payables au porteur) La taxe appliquée aux lettres de valeurs déclarées comprend trois éléments.

- le port de la lettre au tarif ordinaire en fonction de son poids,
- un droit fixe de 20c identique à celui des objets recommandés,
- une assurance de 10c par tranches de 100 francs déclarées.

1 ^{er} éch	2 ^{eme} éch	3 ^{eme} éch	4 ^{eme} éch	5^{eme} éch	supérieur
Inf 100f	→ 200f	→ 300f	→ 400f	500f	+ 100f
+ 30c	+ 40c	+ 50c	60c	+ 70c	+ 10c

TAXE DE CHARGEMENT.

Pour les lettres qui contiennent des valeurs, la taxe de chargement est de 20c quelque soit l'échelon d'affranchissement.

TAXE DE RECOMMANDE.

Pour mettre fin à la disparition fréquente de lettres non chargées, l'administration des postes crée par ordonnance du 11 janvier 1829, la taxe de recommandation, sans pour autant devoir indemniser les usagers en cas de perte. Réservee aux plis à destination de Paris, elle sera en 1844 généralisée aux plis à destination de tous les bureaux de poste ainsi qu'à destination de l'étranger. Les plis doivent être fermés avec au moins deux cachets de cire. La taxe est identique à la taxe de chargement.

TAXE D'ACCUSE DE RECEPTION.

10c quelque soit l'échelon d'affranchissement.

TAXE DE LEVEE EXCEPTIONNELLE.

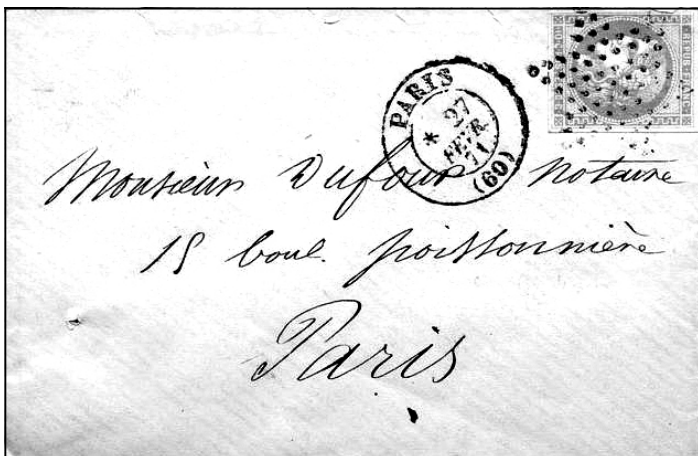
Le développement du transport du courrier par le réseau ferroviaire à parti de 1854 permet d'effectuer différents types de levées.

Les levées ordinaires à heures fixes.

Les levées spéciales dans certains bureaux de gares ou bureaux proches des gares dont les horaires sont modulées en fonction du départ des bureaux ambulants.

Les levées exceptionnelles, mises en place par la loi du 9 mai 1863, ont lieu après la fin des levées de jour. La taxe, sans distinction d'échelon, en plus de l'affranchissement est fonction de la levée.

1^{er} délai : +20c. 2^{eme} délai: +40c. 3^{eme} délai: +60c.



10c bistre.
Lettre pour la même ville, 1er échelon.
Tarif du 1^{er} janvier 1862 au 31 août 1871.
Etoile de points.
Cachet à date type 15, étoile Paris 60.
27 février 1871.

20c bleu.

Lettre de bureau à bureau échelon 1.

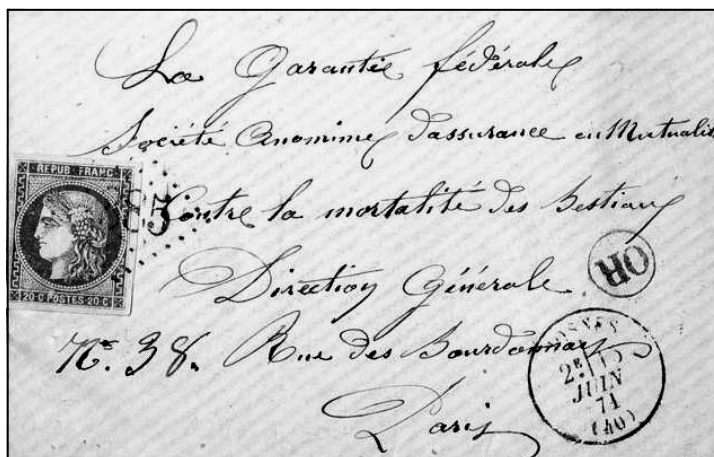
Tarif du 1^{er} janvier 1862 au 31 août 1871.

Losange gros chiffres 385.

Cachet à date avec levée, type 16

Cachet annexe « OR », origine rurale.

15 juin 1871.



Lettre chargé 800f.
Tarif du 1^{er} janvier 1862 au 31 août 1871.
Affranchissement 2,50f.
Losange 2650.
Cachet à date des ambulants de jour: Paris Rennes
15 octobre 1871.

LES MARQUES POSTALES

De 1849 à 1900 une lettre postale présente au minimum trois marques postales:

- dans le but de ne pas réutiliser le timbre, le bureau de poste, au départ de la lettre, l'oblitére;
- afin de garantir l'origine, le bureau de poste, au départ de la lettre, appose un cachet à date qui spécifie: le lieu de départ, la date, l'heure et le numéro de la levée;
- pour certifier l'arrivée du pli, le bureau de poste à l'arrivée de la lettre, appose un cachet à date qui spécifie: le lieu d'arrivée, la date, l'heure et le numéro de la levée.

D'autres marques postales peuvent être apposées par le bureau du départ du pli, par le bureau d'arrivée ou au cours du transport.

De nouveaux cachets à date sont mis en service en remplacement des types 15 et 22. Ils indiquent en plus de la date la levée ou le départ de la journée. A partir de 1875 le nom du département remplace le N°. Durant la Commune de Paris faute de timbres, l'affranchissement se payait au guichet et il était indiqué par les lettres PP port payé.

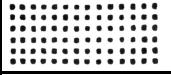

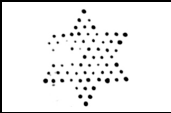
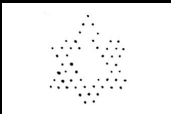
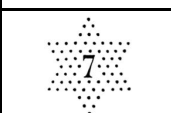
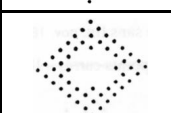
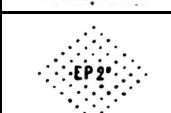
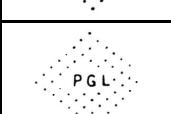


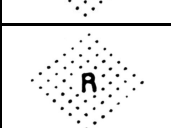
Les oblitérations mentionnées se rencontrent sur timbres détachés ou plis. Les cachets apposés sur les plis à destination de l'étranger ne sont pas mentionnés.

P émission de Paris, Bx émission de Bordeaux.





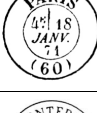










Couleur des cachets: N=noir, R=rouge, B= bleu.

Entre parenthèses la référence du cachet dans le catalogue « Maury » - Catalogue spécialisé Y et T.

LES GRIFFES OBLITERANTES.

	Roulette de points carrés. (Pt4 - 61)	N	P
	Roulette de gros points carrés. (Pt4a - 60)	N	P
	Etoile de points. De 1852 à 1876. (E1 - 56)	N R B	Bx
	Etoile évidée. A partir de 1863. (E2 - 59)	N B	Bx
	Etoile avec N°. A partir de juillet 1863. (E3 - 97)	N R B	Bx - P
	Losange évidé. (L2 - 44)	N	Bx - P
	Losange ambulants, lettres bâton. De 1853 à 1876. (L4a - 80)	N	Bx - P
	Losange de gare. (L4b - 77)	N	Bx - P
	Losange petits chiffres. Du 1er janvier 1862 à avril 1876. (L6 - 43)	N	Bx - P
	Losange gros chiffres. Du 12 décembre 1862 à avril 1876. (L7 - 84)	N R B	Bx - P
	Losange « R » de rebuts. (L12 - 76)	B	P

CACHETS A DATE.

	Type 15. Deux cercles de 20 et 12mm. De 1836 à 1876. (D7 ^p - 5) Autres. « D.D. » DES POSTES-DEPARTEMENT. « D ^{ON} .D ^{LE} . » DES POSTES-DEPARTEMENT.	N B B	Bx Bx Bx
	Type 15. Cachet à date de Paris. De 1836 à 1876. (D7) V	N	P
	Type 15. « SC » service central. Surtout utilisé pour les ballons montés 1870. (D7x- 107)	R	P
	Type 16. Un cercle de 20mm, Avec levée. De juillet 1868 à 1876. (D8 - 85)	N R B	Bx - P
	Type 17. Deux cercles de 22 et 13mm. Avec levée. De 1861 à 1876. « Paris 60 » Bureau central de Paris. (D9 - 62)	N R B	P
	Type 17. Deux cercles de 22 et 13mm. Avec levée. De 1861 à 1876. (D9 ^p - 86)	N R B	Bx - P
	Type 17. Avec section de levée. De 1861 à 1876. (D9 ^s)	N	P
	Type 18. Deux cercles de 22 et 13mm. Avec levée et nom du bureau de quartier. De septembre 1863 à 1876. (D10 - 89)	N	P
	Type 18. Cachet-taxé des bureaux de Paris pour lettres en port dû. (D10 ^T)	N	P
	Type 18. Levée exceptionnelle. E à E3 (D20 - 102)	N	P
	Type 18. « DEPART ». (D10e - 103)	N B	P
	Type 22. Réalisé à partir du type 15. Cercle perlé à l'extérieur. De 1853 à 1872. (D11 - 48)	N	Bx - P
	Type 23. Réalisé à partir du type 16. Cercle perlé à l'extérieur. Juillet 1868. (D12 - 87)	N	Bx - P
	Type 24. Réalisé à partir du type 17. Cercle perlé à l'extérieur. De juillet 1868 à 1876. (D13 - 88)	N - B (Bx)	Bx - P
	Cachet octogonal de levée exceptionnelle. (D19 - 102)	N	P

LES CACHETS FERROVIAIRE.

Dès 1845 avec le transport du courrier par le chemin de fer différents cachets furent utilisés.

- Les cachets des bureaux ambulants. Le bureau ambulant est un bureau de poste installé dans un « wagon poste » avec personnel appelé brigade qui assure le tri, la réception et la distribution du courrier à chaque arrêt du train. Deux types de cachets:

* les cachets de ligne;

* les cachets d'ambulants. A partir de 1852 ils possèdent une griffe oblitérant. (voir losanges)

- Les cachets de courriers convoyeurs. Le convoyeur est un agent de la poste installé dans un compartiment de voyageurs avec le matériel nécessaire pour traiter le courrier. Deux types de cachets:









* les cachets de convoyeurs-stations. A l'intérieur du cercle ondulé figure le nom de la station en toute lettre et les terminus en abrégé. Ces cachets disparurent à partir de 1880.

* les cachets de convoyeurs ligne. Au centre du cachet figure un bloc dateur entouré des noms des deux terminus.



- Les cachets de gare. Cachet à date où figure les initiales ou le nom de la gare. A Paris la griffe oblitérant (voir losanges) porte les initiales de la gare.

- Les cachets de boîtes mobiles. Le courrier déposé dans les boîtes aux lettres accrochées à certains trains recevaient un cachet à date avec le nom de la ville dans la partie supérieure et boîte mobile dans la partie inférieure. La griffe oblitérant était celle du bureau responsable de la boîte mobile A partir de 1867 elle fut remplacée par les lettres BM dans un ovale.







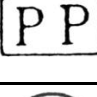

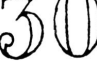
- Les cachets des bureaux de passe. Ces cachets correspondent aux centres de tri et de transit qui furent créés à partir de 1864 dans d'importants nœud ferroviaires.

	Cachet de gare sur type 15. (C1 - 5)	N	Bx - P
	Cachet de gare sur type 17 avec levée. (C1b - 86)	N	Bx - P
	Cachet à date de bureau de passe. De 1864 à 1877. (C4 - 94)	N	Bx - P
	Cachet à date des ambulants de nuit. Du 12 août 1854 à janvier 1918. (C12 - 82)	N	Bx - P
	Cachet à date des ambulants de jour. (C13 - 82)	N	Bx - P
	Brigade des ambulants de jour. (C25 - 83)	N	P
	Brigade des ambulants de jour. (C26 - 83)	N	P
	Cachet de convoyeur-station. Fin 1866 à 1880. (C31 - 92)	N	Bx - P

LES CACHETS POUR IMPRIMES ET JOURNAUX.

	Cachet « PD » port dû ou « PP » port payé. 1869. (I4 - 78)	R	Bx - P
	Cachet « PD » port dû ou « PP » port payé n° 1 à 6. De 1872 à 1876. (I5 - 78)	R	Bx - P

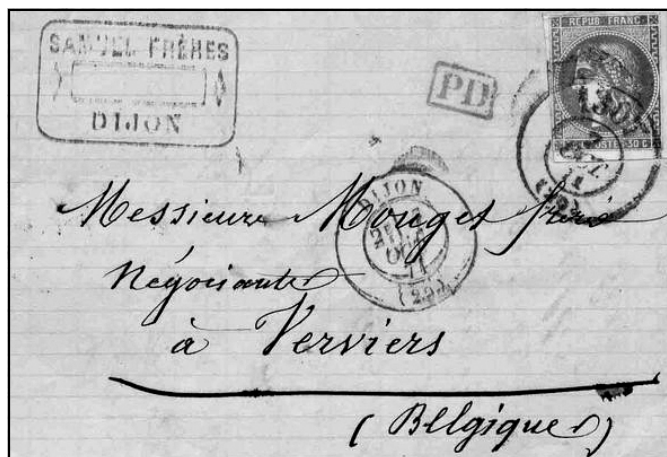
LES AUTRES CACHETS.

	Origine Rurale dans un cercle. A partir de février 1851. (Bp1 - 51)	N R	Bx - P
	Origine Locale dans un cercle pointillé. (Bp2a - 52)	N R	P
	Autres lettres que O »OR » et « OL ». Boîte rurale. A partir de février 1851. (Bp3 - 53)	N R	Bx - P
	Boîte urbaine. (Bp6)	N	Bx
	Boîte Mobile. A partir de 1867. (Bp11 - 96)	N	Bx - P
	Payé jusqu'à Destination. (An4 - 55)	N R	P
	Port payé. (An6 - 13)	N	Bx - P
	Indicateur de bureau. (An8 - 104)	N	P
	Chiffre taxe double trait. (Tx1 - 50)	N	Bx - P



10c bistre.
 Carte de visite sous enveloppe, 1er échelon.
 Tarif du 1^{er} janvier 1862 au 31 août 1871.
 Losange gros chiffre, 31.
 Cachet à date avec levée, type 24.
 Cachet annexe « A », boîte urbaine
 25 juin 1871.

30c brun.
 Lettre pour la Belgique.
 Tarif du 1^{er} janvier 1866 au 31 décembre 1875.
 Cachet à date de bureau de passe, 1307 Dijon.
 Cachet à date avec levée, type 17.
 Cachet annexe « PD », payé jusqu'à destination.
 7 octobre 1871.



POUR TERMINER....

Après la guerre et la Commune tout devait être réorganisé. Durant cette période Hulot ne put imprimer les valeurs complémentaires aux 10c, 20c et 40c Cérès du « Siège de Paris ». En attendant l'impression de nouvelles valeurs l'administration décida d'utiliser tous les timbres imprimés sous la Commune, il s'agissait de timbres à l'effigie laurée. Dans le même temps les 10c brun clair et 20c bleu de l'émission de Bordeaux continuèrent à être utilisés pour éviter des confusions de couleur.

Le 1^{er} septembre 1871 suite à l'augmentation des tarifs postaux, Hulot utilisa les planches de 1850 pour imprimer en septembre 1871 les timbres suivants:

- 15c Cérès dentelé bistre, petits chiffres,
- 25c Cérès dentelé bleu, petits chiffres type I.

Les autres valeurs seront imprimées progressivement au cours de l'année 1872. En attendant l'effigie de l'Empereur continua à être utilisée et imprimée.....le 80c rose de l'émission de Bordeaux servit en complément d'affranchissement jusqu'en 1888.



20c émission de Paris et 1/2 timbre de 10c Lauré soit 25c.

Losange ambulant: Lille-Paris.

Cachet de convoyeur station: Dunkerque.

19 septembre 1871.

10c Emission siège de Paris et 10c Lauré.

Lettre de bureau à bureau, 1^{er} échelon.

Tarif du 1^{er} janvier 1862 au 31 août 1871.

Losange de l'Assemblée Nationale.

Cachet à date avec levée type 18, Versailles Assemblée Nationale.

Septembre 1871.



Cette synthèse a été réalisée à partir des ouvrages:

- catalogue des timbres de France Maury;
- Timbres de France Marianne - Catalogue fédéral;
- catalogue spécialisé des timbres de France tome 1 - Editions Yvert et Tellier;
- Les timbres faux pour tromper la poste, Docteur Jacques Grasset - Editeur Pierre De Meyere;
- Guerre et poste 1870/1945, textes Laurent Albaret, dessins Jacques Tardi - Editions Casterman.

Et des sites internet:

- marcophilie.org;
- postferroviaire.com;
- classicalphila.com;
- jef.estel.pagesperso-orange.fr/Levees.htm;
- delcampe.fr;
- stampcircuit.com;
- Wikipedia.